

Rapport
annuel
20**15**



FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

Entretien croisé



Frédéric Valletoux
Président de la FHF



Gérard Vincent
Délégué général de la FHF

« Être
inventif
dans un
contexte
évolutif »

QUELLE LECTURE FAITES-VOUS DE L'ACTION DE LA FHF EN 2015 ALORS QUE LE CONTEXTE NATIONAL A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT DÉLICAT?

Frédéric Valletoux : La France a été en effet marquée, en janvier et en novembre, par des attaques d'une ampleur inouïe, d'une gravité sans précédent et dont nous ne mesurons sans doute pas toutes les conséquences à l'heure actuelle. Largement mobilisés, les hôpitaux publics ont su à chaque fois réagir pour prendre en charge dans l'urgence et sur le long cours les victimes et leurs proches. La communauté hospitalière a fait preuve d'un engagement sans faille que je tiens ici à saluer et qui a été largement souligné par la population et les pouvoirs publics. Dans ce contexte, j'ai chargé la commission des usagers de la FHF de promouvoir l'application de la laïcité dans les établissements. Un rapport a été élaboré en juin ainsi que plusieurs propositions afin que soit réaffirmée la participation des établissements publics de santé et médico-sociaux aux valeurs de la République. Et que soit mise en valeur leur contribution au vivre-ensemble.

Gérard Vincent : Nous avons participé à d'autres réflexions sur des enjeux de société ou de santé publique. Ainsi, par exemple, nous avons lancé, avec des sociétés savantes et des associations d'usagers, une campagne de prévention autour du juste soin, intitulée « Les antibiotiques, juste ce qu'il faut ». Les usagers et leur *empowerment* sont au cœur de nos préoccupations, comme en témoigne le lancement, lors des Salons Santé Autonomie de mai, de l'Institut pour la démocratie en santé (IPDS). Créé avec le Collectif inter-associatif sur la santé (CISS) et l'École des hautes études en santé publique (EHESP), cet organisme qui a vocation à former les responsables du système de santé aux outils relatifs à la démocratie sanitaire a été porté par la FHF dès sa plateforme politique de 2012.

F. V. : L'innovation au bénéfice des patients nous tient aussi particulièrement à cœur et je me félicite de la montée en puissance du Fonds FHF Recherche & Innovation, qui accompagne et soutient des projets novateurs à forte valeur ajoutée pour les malades. Ce fonds de dotation qui renoue avec la tradition philanthropique, hospitalière, au sens propre du terme de l'hôpital, fait la démonstration de la capacité d'inventivité des professionnels de nos établissements. À nous, à la FHF, via ce fonds notamment, de continuer à les soutenir. Notamment en pesant dans le débat public.

JUSTEMENT. QUELS ONT ÉTÉ POUR VOUS LES MOMENTS FORTS DE LA FHF DANS SON RÔLE DE REPRÉSENTATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAUX?

F. V. : Nos relations institutionnelles ont été confortées, comme en témoigne, en plus des contacts permanents avec les différents services des ministères, la rencontre – à sa demande – avec le Premier ministre en novembre. Les questions de l'attractivité des carrières hospitalières, de la réforme de la tarification, de la mise en œuvre du projet de choc de simplification ou encore de l'accueil des réfugiés ont largement été abordées, tandis que Manuel Valls s'est montré particulièrement attentif à la situation de la psychiatrie et de la santé mentale et à celle du secteur médico-social. Le Premier ministre a aussi mis en valeur le rôle central du service public de santé dans la cohésion nationale.





G. V. : 2015 a aussi vu la contribution influente de la FHF à la construction de la loi de modernisation du système de santé, loi déterminante pour nos établissements. Ainsi, les groupements hospitaliers de territoire (GHT), le contrôle étendu de la Cour des comptes sur les finances des cliniques ou encore le rétablissement de la notion de service public sont autant d'avancées pour nos établissements. Cela ne nous a pas empêchés de pointer du doigt, durant cette année, les injonctions contradictoires des pouvoirs publics sur nombre de dossiers.

F. V. : Dans une période de mutation et dans un contexte contraint, nous avons cherché à accompagner au mieux nos établissements. Sur la question des emprunts toxiques, nous sommes par exemple intervenus au plus haut niveau de l'État afin de limiter leur impact sur la situation des établissements touchés. La mobilisation constante de la FHF a contribué à la mise en place d'un fonds de soutien dédié aux hôpitaux fragiles.

G. V. : Je souhaite ici mettre l'accent sur la capacité d'innovation de la FHF. À la suite de notre plan d'action de 2014 sur l'attractivité de l'hôpital public, nous avons fait des propositions en matière d'emploi des personnels médicaux et non médicaux. La commission psychiatrie et santé mentale a dévoilé, en septembre, neuf grandes propositions pour la psychiatrie publique tandis qu'un groupe de travail s'est saisi de la question des produits de santé à l'hôpital et a dévoilé un rapport détaillé en fin d'année. Dans un secteur qui bouge, la FHF en tant qu'acteur souvent écouté a le devoir de faire des propositions audacieuses.

VOUS AVEZ TOUT À L'HEURE CITÉ LES GHT. COMMENT AVEZ-VOUS RÉAGI À LEUR CONCRÉTISATION PROGRESSIVE ALORS QUE LA FHF PROMEUT JUSTEMENT, DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LA STRATÉGIE DE GROUPE PUBLIC ?

F. V. : 2016 sera, en continuité avec l'année précédente, sous le signe des groupements hospitaliers de territoire. Nous nous réjouissons de voir que le gouvernement s'est positionné en faveur des GHT alors qu'en effet nous prônons une stratégie de groupe public au bénéfice des patients depuis plus d'une dizaine d'années. Nous entendons désormais faire de la généralisation des coopérations le principe cardinal de l'organisation de notre système de santé, et ce pour un égal accès aux soins. La FHF veillera néanmoins à ce que le principe des groupements hospitaliers

de territoire (GHT) ne soit pas dénaturé lors de la mise en œuvre de ces regroupements et à ce que l'identité ainsi que les responsabilités de chacun soient pleinement respectées. Il sera primordial pour la bonne concrétisation des GHT de consolider et de développer les réseaux territoriaux reliant les acteurs sanitaires – dont la médecine de ville – et ceux du secteur médico-social.

G. V. : La réalisation des groupements hospitaliers de territoire passe par l'élaboration de projets médicaux partagés en lien direct avec les besoins et les spécificités des territoires et des bassins de vie. Au regard des enjeux, nous nous attacherons à décliner des propositions concrètes pour faciliter la réussite de ces projets. Ces projets – que nous avons appelés de nos vœux –, les établissements, je n'en doute pas, sauront s'en saisir.

QUELS SONT LES GRANDS CHANTIERS PRIORITAIRES DE L'ANNÉE 2016 DANS UN CONTEXTE D'ÉVOLUTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS – COMME POUR LA FHF?

F. V.: En réponse à la fusion des régions administratives se dessine une nouvelle carte de nos délégations régionales effective d'ici au 30 juin 2016. Ce grand chantier pour la FHF s'inscrit dans un mouvement ambitieux qui entend renforcer l'échelon local et les liens de proximité. La réorganisation interne des fédérations hospitalières régionales, au plus proche des territoires de santé, sera en effet un levier fort pour accroître notre ancrage territorial et nos liens avec les élus locaux. Cela nous permettra de porter avec vitalité une vision responsable du service public de santé. Ce portage se fera aussi, dans une année pré-électorale, avec l'élaboration de propositions au sein d'une plate-forme politique que nous adresserons en fin d'année aux candidats à l'élection présidentielle de 2017. Il s'agit d'un moment fort pour notre fédération, sur le plan stratégique et politique. Les travaux préparatoires commencent, pour le début 2016, par une concertation sur le terrain qui prend la forme d'un tour de France des régions.

G. V.: Cette année s'annonce jalonnée par de nombreux rendez-vous auxquels nous répondons présent comme pour la Grande Conférence de santé de février. Par ailleurs, nous suivons de près les décrets d'application de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et de la loi de santé. Nous nous devons en effet d'accompagner la réalisation des réformes sur le terrain et de rassembler les responsables hospitaliers autour de projets porteurs pour le bénéfice des patients. Nous serons néanmoins attentifs à la cohérence des décisions prises par les pouvoirs publics car le service public de santé est en bonne santé et doit le rester. Le défi, pour

nos établissements, est de continuer à progresser – sans concession pour la qualité des soins ni les conditions de travail des personnels – en dépit de marges de manœuvre budgétaires toujours plus réduites. Nous sommes aussi là pour encourager le dynamisme et l'audace des acteurs du terrain.

F. V.: Dans ce contexte, l'arrivée de David Gruson au poste de délégué général marque un moment clé pour notre fédération. Je ne doute pas de sa capacité à susciter l'espoir pour le secteur sanitaire et médico-social et à mener à bien nos multiples projets. À commencer par le renforcement de l'unité de notre communauté hospitalière et médico-sociale, riche d'une diversité de sensibilités. Par ailleurs, je tiens ici à saluer l'admirable travail, réalisé avec force, conviction et talent, par Gérard Vincent pendant 18 ans en tant que délégué général de la FHF ainsi que son engagement pour l'hôpital public.

« Porter, avec vitalité, une vision responsable du service public de santé »

—
Frédéric Valletoux,
président de la FHF



Le mot du nouveau délégué général

Le bilan 2015, retracé dans ce rapport d'activité, montre toute l'intensité de l'action de notre fédération et de nos établissements.

C'est sur cette base forte, solide, que je compte m'appuyer pour donner, dans la continuité, un nouvel élan à la FHF. Pour impulser une dynamique inédite à une Fédération pleinement mobilisée, notamment dans un contexte d'accompagnement au déploiement des groupements hospitaliers de territoire (GHT).

C'est à partir de ce travail conséquent mené avec talent et implication par mon prédécesseur, Gérard Vincent, que je m'engage à porter haut et fort, avec vous, les valeurs des établissements publics de santé et médico-sociaux, notamment en lançant à l'initiative du président, Frédéric Valletoux, et du conseil d'administration de la FHF la préparation du projet de plateforme de propositions politiques pour 2017-2022.

David Gruson

Délégué général de la FHF



P. 8

Faits marquants

P. 15

Notre **Fédération**

Les missions et l'organisation

La gouvernance

L'organigramme de la délégation générale

Les temps forts et
l'annuaire des fédérations régionales

P. 43

Nos **actions**

Les affaires publiques - le cabinet

Les ressources humaines

Les questions financières

L'organisation sanitaire et médico-sociale

La représentation européenne et internationale

Le fonds FHF Recherche & Innovation

La communication

Les Salons Santé Autonomie

P. 69

Notre **bilan social et comptable**

Le bilan social

Le bilan comptable



Les informations ont été arrêtées au 12 février 2016.

Faits marquants

15 JANVIER

MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ : COUP D'ENVOI DES DISCUSSIONS SUR LES GHT

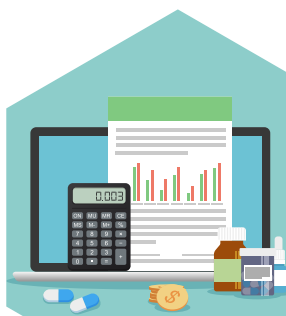
Concertations et débats ont été centrés, dès le début d'année et les vœux du président, sur les groupements hospitaliers de territoire (GHT) mais aussi, plus largement, sur le projet de loi de santé. La FHF a eu à cœur de promouvoir la stratégie de groupe public qui participe au renforcement du service public hospitalier, une notion par ailleurs réaffirmée dans la loi.



24 FÉVRIER

EMPRUNTS TOXIQUES : LA FHF SUSCITE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT POUR SOUTENIR LES HÔPITAUX

La mobilisation de la FHF concernant le préjudice subi par les établissements de santé concernés par les « emprunts toxiques » a contribué à la mise en œuvre d'un fonds de soutien dédié aux hôpitaux fragilisés. Une étape décisive dans l'engagement du gouvernement sur ce dossier.





LES SALONS SANTÉ AUTONOMIE, RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DU SECTEUR

Lieu de rencontres pour les décideurs hospitaliers et du secteur médico-social, la manifestation a valorisé et récompensé les avancées et les savoir-faire du service public de santé. Innovant, audacieux, ambitieux : l'Institut pour la démocratie en santé – évoqué dès 2012 et la plate-forme politique de la FHF – a vu son lancement marquer l'ouverture de l'événement.



LAÏCITÉ : LA RÉAFFIRMATION DU VIVRE-ENSEMBLE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAUX

Suite aux événements du début d'année, le président de la FHF a chargé la commission des usagers de la Fédération de promouvoir l'application de la laïcité dans les établissements. Les propositions faites dépassent les questions de préférence religieuse et réaffirment l'importance du vivre-ensemble au sein de la communauté hospitalière.

Faits marquants



ANALYSES ET PROSPECTIVES AUX UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

Dans ce lieu de bouillonnement que sont les universités d'été annuelles de la FHF, réflexion et prospective ont été plus que jamais au programme. La diversité de la communauté hospitalière et médico-sociale a été représentée – tout comme nombre de partenaires institutionnels, au premier rang desquels la Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).



23 SEPTEMBRE

PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE : NEUF PROPOSITIONS POUR EN FAIRE UNE CAUSE PRIORITAIRE DES POUVOIRS PUBLICS

Usagers, recherche, financement... Alors que la FHF – par le biais de sa commission spécialisée – a dévoilé neuf grands types de propositions lors de son conseil d'administration, le Premier ministre, Manuel Valls, a repris cet angle en déclarant le 2 novembre : « *Il faut faire de la psychiatrie une priorité nationale* ».



SEPTEMBRE

UNE STRATÉGIE DE SANTÉ PORTÉE PAR LA FHF POUR LES OUTRE-MER

La FHF a joué un rôle clé dans les avancées obtenues pour la définition d'une stratégie de santé pour les outre-mer. Les fédérations ultra-marines ont engagé un travail collectif de propositions reprises dans la loi de santé grâce à un travail de sensibilisation auprès des parlementaires. Elles ont ensuite rencontré en septembre Chantal de Singly, chargée par le gouvernement de coordonner le travail d'élaboration de la nouvelle stratégie de santé pour les outre-mer.



2 NOVEMBRE

RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE, MANUEL VALLS

La mobilisation pour l'accueil des réfugiés, l'attractivité des carrières hospitalières, la réforme de la tarification ou encore la question du choc de simplification ont été autant de sujets abordés lors de cette rencontre initiée par le Premier ministre. À cette occasion, Manuel Valls a mis en valeur le rôle central du service public dans la cohésion nationale.

Faits marquants



13 NOVEMBRE

LA MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE RÉAFFIRMÉE FACE À L'ÉPREUVE

Au-delà de la réactivité et du professionnalisme dont ils ont fait preuve, les hospitaliers publics ont tenu – notamment par la voix de la FHF – « à assurer à leurs concitoyens leur profonde détermination, pour porter très haut, et qu'elles qu'en soient les circonstances, les valeurs d'humanité et de fraternité chères à la République et que rien ni personne ne parviendra jamais à atteindre ».



Handicap & Emploi à l'hôpital

18 NOVEMBRE

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP

Déjà impliquée dans l'accessibilité aux soins des personnes handicapées et dans l'intégration des professionnels en situation de handicap au sein des établissements publics, la FHF a continué son engagement en 2015, notamment en coréalisant le film *Handicap et emploi à l'hôpital*.



LES PRODUITS DE SANTÉ À L'HÔPITAL

8 DÉCEMBRE

INNOVATION : LES PRODUITS DE SANTÉ À L'HÔPITAL AU RAPPORT

Si les médicaments et les dispositifs médicaux sont à l'origine de la plupart des innovations thérapeutiques, leurs enjeux et leurs spécificités sont assez méconnus. Un groupe de travail pluridisciplinaire s'est saisi du sujet à la FHF, qui a rendu un rapport détaillé avec neuf grandes propositions.



P. 16
Les missions et l'organisation

P. 18
La gouvernance

P. 22
L'organigramme de la délégation générale

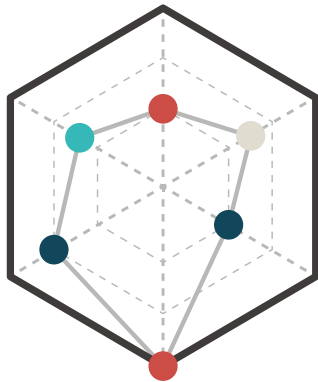
P. 24
Les temps forts
et l'annuaire des fédérations régionales



Notre Fédération

Créée en 1924, la FHF réunit près de 1100 établissements publics de santé et environ 3800 structures médico-sociales, soit la quasi-totalité des établissements du secteur public. Cette légitimité et sa dimension nationale font de la FHF un acteur de premier plan du monde de la santé, acteur d'autant plus écouté qu'il est véritablement transpolitique, comme en témoigne la composition de son conseil d'administration.

Les missions et l'organisation



Valeurs

Véritable « maison commune des hospitaliers », la FHF s'est construite autour de valeurs partagées :

- l'égal accès à des soins de qualité pour tous ;
- la volonté d'innovation et d'excellence dans les soins et l'accompagnement, l'enseignement et la recherche ;
- la continuité de la prise en charge.

La FHF réunit en son sein des hôpitaux de tailles différentes – centres hospitaliers locaux, centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers universitaires, établissements spécialisés en santé mentale – ainsi que des Ehpad et des établissements assurant la prise en charge du handicap. Elle défend l'autonomie des établissements hospitaliers et médico-sociaux, gage d'une adaptation intelligente aux réalités du terrain. Elle travaille à la création d'un véritable service public de santé réunissant dans chaque territoire les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et de vie.

3800

structures médico-sociales
(établissements et services pour
personnes âgées et handicapées).

Organisation

Désignent un conseil d'administration composé d'élus locaux, de directeurs d'hôpitaux et d'Ehpad, de médecins et d'usagers.
Interlocutrices des ARS, conseils régionaux et conseils généraux

**FHF
RÉGIONALES**

Développent la stratégie de groupe des établissements
Présidées par un élu et dirigées par un délégué régional
Animent des groupes d'experts régionaux



PÔLES D'EXPERTISE

ressources humaines hospitalières, finances, offres de soins, médico-social, international

COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

santé mentale, imagerie, usagers, système d'information, FHF cancer, attractivité médicale, ressources humaines...

www.fhf.fr

SPH CONSEIL
Filiiale de la FHF pour les activités de formation et de conseil
www.sphconseil.fr

ADMS
Association pour le développement du service public médico-social
adms@fhf.fr

FONDS FHF RECHERCHE & INNOVATION
Fonds de dotation
www.fonds-fhf.fr

Missions

Grâce à son caractère fédérateur et à sa dimension nationale, la FHF remplit une triple mission :

- la promotion de l'hôpital public et des établissements médico-sociaux ;
- l'information des professionnels ;
- la représentation des établissements.

Pour cela, la FHF s'est largement ouverte aux associations d'usagers qu'elle consulte régulièrement afin d'élaborer ses propositions.

La FHF a également pour fonction d'élaborer de nouvelles propositions dans le cadre du débat législatif.

1 100

établissements publics de santé (hôpitaux).

La gouvernance

La FHF est administrée par un conseil d'administration qui prend toutes décisions, mesures et initiatives qu'il juge utiles aux intérêts de la FHF et de ses adhérents. Le bureau prépare les travaux du conseil d'administration.



Le bureau

Région	Prénom et nom	Fonction
Champagne-Ardenne	Marie-Françoise Beck-Cantin	DIM du CH d'Épemay
Île-de-France	Marc Bray	Responsable des urgences du CH d'Évry
Nord-Pas-de-Calais	Didier Bricoteau	Président de la CME du CH de Roubaix
USAGER	Nicolas Brun	Président d'honneur du CISS
Aquitaine	Thierry Godeau	Président de la CME du CH de La Rochelle
Aquitaine	Dominique Dallay	Président de la CME du CHU de Bordeaux
Champagne-Ardenne	Emmanuel Bouvier Muller	Directeur général du CHU de Nice
Picardie	Magali Riesser-Tassery	Directrice de l'EPS d'Étampes, présidente de l'ANADESSMS
Île-de-France	Zaynab Riet	Directrice de l'EPS de Ville-Evrard
Rhône-Alpes	Jean-Louis Touraine	Député du Rhône, représentant du CS du CH de Tarare
Île-de-France	Frédéric Valletoux	Vice-président de la FHF Île-de-France, maire de Fontainebleau



Le conseil d'administration

Président : Frédéric Valletoux

Région	Prénom et nom	Fonction
Alsace	Yves Bur	Maire de Lingolsheim
AP-HP	Eréa-Noël Garabedian	Président de CME de l'AP-HP
AP-HP	Anne Hidalgo	Présidente du conseil de surveillance
AP-HP	Martin Hirsch	Directeur général de l'AP-HP
AP-HP		
Aquitaine	Jean-Marc Faucheu	Président de la CME du CH d'Agen
Aquitaine	Philippe Vigouroux	Directeur général du CHU Bordeaux
Auvergne	Jean-Paul Bacquet	Député du Puy-de-Dôme, président du CS du CH d'Issoire
Basse-Normandie	Philippe Duron	Député du Calvados
Bourgogne	Françoise Tenenbaum	Adjointe au maire de Dijon
Bretagne	Dominique Buronfosse	Président de la CME du CH de Quimperlé
Bretagne	Jean-Roger Pautonnier	Directeur du CHIC de Quimper
Centre	Olivier Boyer	Directeur général du CHR d'Orléans
Centre	Olivier Michel	Président de la CME du CH Jacques-Coeur
Champagne-Ardenne	Dominique De Wilde	Directrice générale du CHRU de Reims
Coopté (élu par le CA du 12 12 12)	Dominique Dallay	Président de la CME du CHU Bordeaux
Coopté (élu par le CA du 12 12 12)	Marie-Françoise Beck-Cantin	DIM du CH d'Épernay
Coopté (élu par le CA du 12 12 12)	Marc Bray	Responsable des urgences du CH d'Évry
Coopté (élu par le CA du 12 12 12)	Patrick Garbuio	Ancien président de la CME du CHRU Besançon
Coopté (élu par le CA du 12 12 12)	Thierry Godeau	Président de la CME du CH de La Rochelle
Coopté (élu par le CA du 12 12 12)	Marie-Michèle Joannis	Directrice du HL de Vertou
Coopté (élu par le CA du 12 12 12)	Bernadette Maucourant	Directrice de l'Ehpad Péliesson-Fontanier
Coopté (élu par le CA du 12 12 12)	David Piney	Président de CME

Région	Prénom et nom	Fonction
Coopté (élu par le CA du 12 12 12)	Magali Riesser-Tassery	Présidente de l'ANADESSMS
Coopté (élu par le CA du 12 12 12)		
Corse		
Franche-Comté	Paulette Guinchard	Administratrice du CH de Bellevaux
Guadeloupe	Dominique Theophile	Conseiller municipal et communautaire
Guyane	Patrick Fausta	Directeur de l'IME départemental
Haute-Normandie	Emmanuèle Jeandet-Mengual	Adjointe au maire de Rouen
Île-de-France	Serge Blisko	Président du CS du CH de Sainte Anne
Île-de-France	Pierre Foucaud	Président de la CME du CH de Versailles
Île-de-France	Didier Hoeltgen	Directeur du CH de Villeneuve-Saint-Georges
Île-de-France	Frédéric Valletoux	Vice-président de la FHF Île-de-France, maire de Fontainebleau
Île-de-France	Guillaume Wasmer	Directeur du CH de Longjumeau
Île-de-France		Trésorier suppléant
Languedoc-Roussillon	Jean-Emmanuel de La Coussaye	Président par intérim FHF Languedoc-Roussillon
Languedoc-Roussillon	Philippe Domy	Directeur général honoraire
Limousin	Alain Gaillard	Membre du conseil de surveillance du CH gériatrique Cornil
Lorraine	Valérie Jurin	Adjointe au maire de Nancy
Lorraine		
Martinique	Yvon Pacquit	Président de la FHF Martinique
Midi-Pyrénées	Joachim Bixquert	Directeur du CHU de Montauban
Midi-Pyrénées	Nicolas Longeaux	Président de la CME du CH Saint-Gaudens
Nord Pas-de-Calais	Jean-Olivier Arnaud	Directeur général du CHU de Lille
Nord Pas-de-Calais	Didier Bricoteau	Président de la CME du CH de Roubaix
Nord Pas-de-Calais	Rémi Pauvros	Député du Nord et président du CS du CH de Maubeuge
Océan Indien	Jean-Claude Fruteau	Président de la FHF Océan Indien, député-maire de la Réunion, président du CS du CH Félix-Guyon
PACA	Alain Milon	Sénateur-maire du Vaucluse
PACA	Joël Bouffies	Directeur du CH du Pays d'Aix
PACA	Emmanuel Bouvier-Muller	Directeur général du CHU de Nice
PACA		
Pacifique Sud	Jacqueline Bernut	Présidente du CA du CH de Noumea
Pays de la Loire	Yann Bubien	Directeur général du CHU d'Angers
Pays de la Loire	Guy-Michel Chauveau	Député-maire de La Flèche, président du CS du CH Pôle Santé Sarthe-et-Loir
Pays de la Loire	Céline Montigny	Directrice du pôle gérontologique Nord-Sarthe

Région	Prénom et nom	Fonction
Picardie	Joseph Debray	Président de la FHF Picardie, administrateur du CH de Creil
Poitou-Charentes	Bruno Faulconnier	Directeur du CH de Niort
Rhône-Alpes	Aline Chizallet	Directrice adjointe de l'hôpital de Beaujeu
Rhône-Alpes	Michel Destot	Député de l'Isère
Rhône-Alpes	Olivier Veran	Président de la FHF Rhône-Alpes
Rhône-Alpes	Jean-Pierre Picheta	Président de la CME du CH de Romans
Rhône-Alpes	Jean-Louis Touraine	Député du Rhône, représentant du CS du CH de Tarare
Usager	Nicolas Brun	Président d'honneur du CISS
Usager	Claude Finkelstein	Administratrice du CISS, présidente de la Fnapsy
Usager	Annie Morin	Vice-présidente du CISS-Languedoc Roussillon

Administrateurs associés et membres d'honneur		Fonction
Administrateur Membre d'honneur	René Mornex	Président d'honneur de la FHF, président de l'URHSE
Administrateur associé	Pierre Gauthier	Ancien directeur général de l'Action sociale
Administrateur associé	Yvan Halimi	Chef de pôle au CH Georges-Mazurelle
Administrateur associé	Jean Marty	Chef du pôle Réanimation-anesthésie, SAMU 94-SMUR au GH Henri-Mondor et chef du service SAMU 94- SMUR
Administrateur associé	Daniel Moinard	Directeur général de CHU honoraire
Administrateur associé Membre d'honneur	Claude Huriet	Président honoraire de l'Institut Curie
Administrateur associé de droit	Daniel Casse	Présidente de la CNDEPAH
Administrateur associé de droit	Michel Claudon	Président de la Conférence des présidents de CME de CHU
Administrateur associé de droit	Dominique Colas	Président de l'ANCHL
Administrateur associé de droit	Jean-Pierre Dewitte	Directeur général du CHU de Poitiers
Administrateur associé de droit	Pascal Mariotti	Président de l'ADESM
Administrateur associé de droit	Frédéric Martineau	Président de la Conférence des présidents de CME de CH
Administrateur associé de droit	Christian Müller	Président de la Conférence des présidents de CME de CHS
Administrateur associé de droit	Zaynab Riet	Présidente de la Conférence nationale des directeurs de CH
Administrateur associé de droit	Jean-Luc Dubois-Rande	Président de la Conférence nationale des doyens de faculté de médecine

L'organigramme de la délégation générale

au 12 avril 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président : **Frédéric Valletoux**

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
David Gruson
(à partir du 15/02/2016)
Assistante : Laurence Mauté

PÔLE EUROPE ET INTERNATIONAL

Responsable : Pascal Garel
Assistante : Nadège Desjardins

PÔLE FINANCES & BDHF

Responsable : François Pinardon
Assistante : Geneviève Barnole

PÔLE RESSOURCES HUMAINES HOSPITALIÈRES

Responsable : Marie Houssel
Assistante : Suzy Ribeiro

Adjointe : Michèle Deschamps

Adjointe : Marie-Gabrielle Vaissière-Bonnet

Chef de projet médico-économique : Sandra Gomez

Conseillère paramédicale : Cécile Kanitzer
Conseiller médical : Maxime Cauterman

Chargée d'études économiques : Diane Chaumeil

Attachée : Christiane Leboisne

Statisticien : Stéphane Finkel

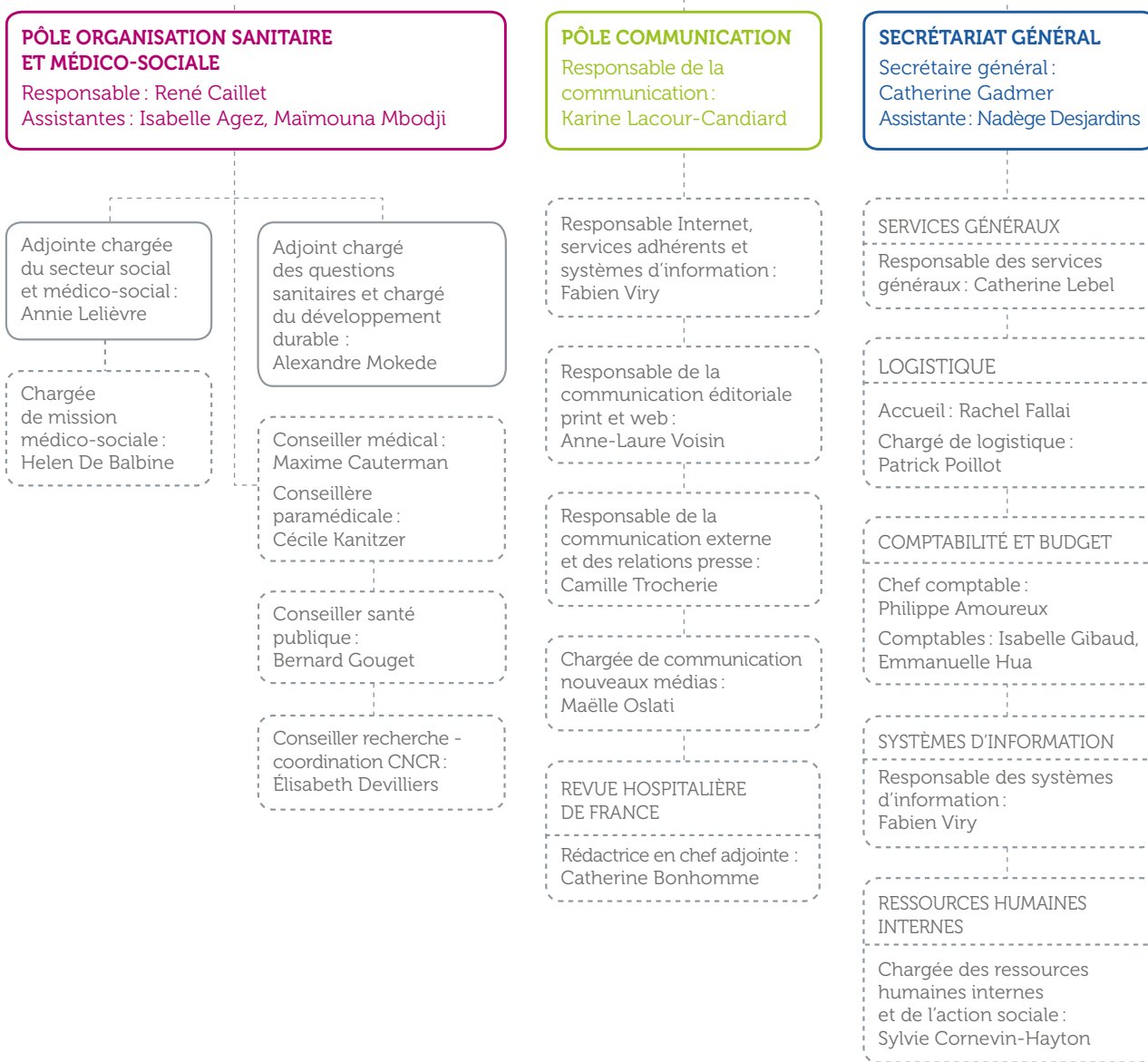
Juriste : Charlotte Neuville

BDHF

Responsable d'exploitation : Leïla Robin
Technicienne supérieure en statistiques : Sarah Bennani
Contrôleur de gestion : Sabrina Vivien

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ADJOINT

Cédric Arcos



Les temps forts des délégations régionales

Engagée depuis 2015, la réorganisation territoriale de la FHF sera effective au cours de l'année 2016. En cohérence avec le nouveau découpage administratif issu de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, la prochaine carte des FHF régionales confirme le lien de proximité entre le service public de santé et les territoires.

Ainsi, en s'adaptant aux dynamiques régionales, le pilier local de la FHF démontre toute son importance pour les activités de la fédération.



Les faits marquants présentés sont loin d'être exhaustifs. Ils représentent une sélection de temps forts traduisant le rayonnement de la FHF.



GHT, médico-social... La FHF Aquitaine anime le milieu local en organisant des événements (inter)régionaux

La FHF Aquitaine a poursuivi son action à tous les échelons de la vie régionale en participant largement aux instances consultatives et aux groupes de travail (GRAHPA et G2RSMS). Elle a également organisé des journées au plan régional et interrégional autour du secteur médico-social, de la mission GHT ou encore de la Banque de données hospitalière de France (BDHF).

FHF ALSACE

La FHF Alsace prépare l'arrivée des GHT sur son territoire

À l'initiative du président de la FHF Alsace, les directeurs et présidents de la CME du CHU de Strasbourg et des CH de Colmar, Mulhouse et Haguenau se sont réunis à plusieurs reprises afin d'échanger sur les propositions de la FHF en matière de constitution de GHT sur le territoire alsacien. Des propositions validées en convention régionale le 22 juin.

AP-HP

Mobilisation de l'ensemble des professionnels la nuit du 13 au 14 novembre

« Les médecins urgentistes, bien que formés depuis plus de 30 ans à la médecine de catastrophe, n'avaient jamais eu à faire face à un nombre aussi important de victimes et de blessés à opérer le plus rapidement possible. Une nouvelle étape a été franchie. Le professionnalisme des équipes était présent à tous les niveaux. Les difficultés ont disparu, le travail en équipe a été fluide et harmonieux... un véritable élan de solidarité s'est manifesté au sein et entre les hôpitaux de l'AP-HP », The Lancet, 24 novembre 2015

FHF AUVERGNE

Vers la création de la FHF Auvergne-Rhône-Alpes

La nouvelle carte des régions françaises a imposé aux FHF régionales dont la région a été modifiée de s'adapter au nouveau découpage administratif. À cet effet, la FHF Auvergne et la FHF Rhône-Alpes ont, au vu des délibérations de leur conseil d'administration puis de leur convention régionale extraordinaire, fusionné au 1^{er} janvier 2016.



Stratégie de groupe : les établissements médico-sociaux, atouts pour les GHT aux yeux de la FHF Bourgogne

Dans la perspective des GHT, la FHF Bourgogne a promu le rapprochement territorial des établissements sanitaires. Parallèlement, la fédération régionale soutient des réflexions sur la coopération entre les Ehpad autonomes, à l'image du GCSMS de l'Yonne, afin que ces établissements de proximité s'organisent entre eux et avec les GHT pour être moteurs dans le travail sur les parcours des personnes âgées.

FHF BASSE-NORMANDIE

Une enquête sur l'organisation de l'offre de soins hospitalière

Au vu des perspectives démographiques, économiques et financières, la FHF Basse-Normandie a réalisé une enquête de l'organisation régionale de l'offre de soins hospitalière, assortie de propositions d'évolution. L'objectif ? Permettre aux acteurs de l'hospitalisation publique et aux élus de prendre les mesures nécessaires à la promotion des orientations les plus pertinentes au regard des caractéristiques régionales. La démarche est reconduite en 2016 pour le champ médico-social.

FHF BRETAGNE

La FHF Bretagne structure son discours autour des valeurs du service public de santé

Élaboration d'une plate-forme politique régionale validée par le conseil d'administration, organisation de séminaires et de réunions de travail, rédaction d'un rapport d'orientation et, au-delà, réflexion sur des orientations communes en matière de GHT, d'attractivité médicale des établissements... 2015 a été une année de montée en puissance de la FHF Bretagne.

FHF CENTRE-VAL DE LOIRE

La FHF Centre-Val de Loire au plus près des attentes des adhérents

Avec un congrès régional sur le thème de la qualité, une rencontre régionale du secteur médico-social sur le thème de la prise en charge médicamenteuse en Ehpad, une rencontre régionale consacrée à la réorganisation des laboratoires, un groupe de travail sur l'organisation sanitaire dans la région, la FHF Centre-Val de Loire a été, en 2015, au plus près des attentes de ses adhérents. Des adhérents que le président de la fédération régionale, Marc Gricourt, est allé rencontrer dans leurs établissements.



Avec le 1^{er} Forum FHF Bourgogne-Franche-Comté, la FHF Franche-Comté préfigure la grande région

Dans la perspective de sa fusion avec la région Bourgogne, la FHF Franche-Comté a accueilli le forum FHF Bourgogne-Franche-Comté. Plus qu'un congrès, l'événement est surtout un lieu de d'échanges entre les acteurs des deux régions, autour du thème « La réforme régionale et la santé ». Cette initiative réussie a permis de renforcer les liens en vue de la fusion, intervenue le 1^{er} janvier 2016, des deux fédérations.

FHF CHAMPAGNE-ARDENNE

La FHF Champagne-Ardenne engagée pour l'accueil de jeunes volontaires du service civique dans les établissements

Vingt établissements sanitaires et médico-sociaux, de l'Ehpad autonome au CHU, 17 missions différentes, 100 recrutements prévus au sein des structures dans les deux prochaines années... La FHF Champagne-Ardenne a décroché l'agrément collectif « service civique » pour l'accueil des jeunes volontaires dans les établissements adhérents candidats.

FHF CORSE

Financement régional : une étude lancée par la FHF Corse

En lien avec la FHF nationale, la FHF Corse a lancé une étude sur les surcoûts de l'insularité et des activités à faible volume. Cette étude s'inscrit dans une perspective d'ajustement éventuel des financements en complément de la T2A et du coefficient géographique.

FHF GUADELOUPE

La FHF Guadeloupe, acteur majeur du recrutement en santé sur le territoire guadeloupéen

Afin de mettre l'accent sur les métiers qui offrent d'importantes perspectives, la fédération régionale a organisé, les 11 et 12 juin, la deuxième édition du Salon des métiers de la santé et du médico-social. Nouveauté 2015 de cet espace d'échanges qui s'adresse aux lycéens, aux étudiants et à ceux qui souhaitent effectuer une reconversion professionnelle : l'espace « offres d'emploi ciblées », proposé par Pôle emploi.



Les groupements hospitaliers de territoire (GHT) à l'honneur du congrès de la FHF Île-de-France

Le 30 juin, lors du congrès régional, plus de 200 participants ont débattu des conditions de mise en œuvre des GHT. Ils ont travaillé sur les thématiques suivantes : « une place à trouver pour l'ensemble des adhérents », « une ARS à l'écoute des propositions », « un partenariat méthodique et équilibré avec l'AP-HP », « une coopération à développer avec les autres fédérations et avec les acteurs libéraux de la région ».

FHF GUYANE

La FHF Guyane réécrit ses statuts

Dotée d'une nouvelle dénomination, la FHF Guyane a, en 2015, procédé à la réécriture de ses statuts.

FHF HAUTE-NORMANDIE

La FHF Haute-Normandie souligne le projet de Medical Training Center, engagé par le CHU de Rouen

Inaugurés en présence d'élus le 4 septembre, les 3 000 m² situés au cœur du campus hospitalo-universitaire du MTC devraient offrir un « large panel des techniques médicales de pointe ». Ce centre multidisciplinaire formera à des procédures ou à la prise en charge de situations à risque, grâce à l'utilisation d'un matériel, d'un mannequin ou d'un simulateur. Il permettra aussi d'acquérir ou d'actualiser des compétences et d'analyser des pratiques professionnelles.

FHF LANGUEDOC-ROUSSILLON

La FHF Languedoc-Roussillon fortement mobilisée pour les hôpitaux de proximité

L'Agence régionale de santé (ARS) a pris en compte la demande de la FHF Languedoc-Roussillon du maintien de lits de médecine dans les hôpitaux de proximité. La fédération régionale a piloté la démarche régionale pour promouvoir la place de ces derniers et assurer un suivi particulier avec l'ARS (abattement conséquent de la dotation annuelle de financement [DAF] régionale).



La FHF Martinique, force d’initiative dans l’élaboration d’une stratégie de santé pour les outre-mer

La FHF Martinique a largement participé, avec les autres fédérations ultramarines, à la prise en compte dans la loi de santé de la nécessité d’une stratégie nationale de santé (SNS) spécifique pour l’outre-mer.

FHF LIMOUSIN

La FHF Limousin œuvre pour la mise en place des parcours de santé dans sa région

Autisme, santé mentale, maladies rares ou chroniques, accès à la santé des personnes handicapées, personnes âgées en risque de perte d’autonomie (PAERPA)... La fédération régionale a largement participé aux comités de pilotage pour la mise en place des parcours de santé en Limousin. Par ailleurs, cette année, la FHF Limousin a notamment réfléchi à la constitution des GHT en lien avec l’ARS et a signé la charte Romain Jacob.

FHF LORRAINE

Les GHT au cœur des actions de la FHF Lorraine

L’année a été notamment marquée par la réflexion sur les GHT avec :

- deux débats des adhérents, en février et en novembre, sur leur contenu et leurs contours ;
- un questionnaire adressé aux établissements de la région portant, entre autres, sur les scénarios de découpage proposés par l’ARS ;
- une présentation de la position de la FHF Lorraine en décembre à l’occasion des échanges organisés par l’ARS lors de la venue de la mission Hubert-Martineau.

FHF MIDI-PYRÉNÉES

La FHF Midi-Pyrénées travaille sur les groupements hospitaliers de territoire (GHT)

En pleine préparation de sa fusion avec la FHF Languedoc-Roussillon qui a abouti à une fusion opérationnelle au 1^{er} janvier 2016, la FHF Midi-Pyrénées a réalisé une étude régionale sur la préfiguration des GHT de la région à partir d’une cartographie des coopérations existantes et en projet.



La FHF Pacifique Sud : des réunions fréquentes avec le national pour bien coordonner les prises de position

La FHF Pacifique Sud a multiplié les réunions avec la FHF nationale à Nouméa (le président de la FHF et son délégué général ont ouvert le IVE congrès de la FHF Pacifique Sud du 20 au 22 avril) – mais aussi à Paris.

Participation aux Salons Santé Autonomie et aux Universités d'été ont alterné, tout au long de l'année, avec des réunions de travail. Parmi les événements clés, on citera notamment la participation au comité consultatif de la fonction publique avec voix délibérative, le stand au salon de l'étudiant à Nouméa et la participation annuelle au salon de l'étudiant pour valoriser les métiers de l'hôpital public ainsi que l'organisation d'un séminaire – toujours à Nouméa - intitulé « Réussir la modernisation de la fonction publique ». Autre témoignage de la forte activité de la FHF régionale : un bulletin de liaison électronique intitulé « Tous en cœur » diffusé régulièrement.

FHF NORD-PAS-DE-CALAIS

Tournée sur les territoires de santé en région Nord Pas-de-Calais

La FHF Nord Pas-de-Calais a réalisé une visite des territoires de santé de la région (Artois-Douaisis, Hainaut-Cambrésis, Littoral et Métropole) pour rencontrer les offreurs publics de soins. L'objectif était, avec les représentants des établissements, de balayer les freins et de promouvoir les initiatives territoriales en matière de coopération qui pourront être portées par la FHF auprès de l'ARS, mais aussi de lancer la réflexion des territoires sur la configuration des futurs GHT en région.

Une restitution a été effectuée lors de la convention régionale du 27 novembre, en présence du D^r Jean-Yves Grall, le directeur général de l'ARS.

Ces réflexions vont se poursuivre dans le cadre de la fusion avec la FHF Picardie.

FHF OCÉAN INDIEN

La FHF Océan Indien travaille, avec les autres fédérations ultra-marines, sur les coopérations régionales dans le cadre de la loi de santé

Suite notamment aux travaux conjoints des fédérations régionales ultra-marines (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Océan Indien), l'Assemblée nationale, dans le cadre de la loi santé, a adopté une déclinaison outre-mer de la stratégie nationale de santé.

L'article 1 bis reconnaît le rôle des structures d'outre-mer en matière de coopération régionale en santé, dans une logique d'appui à la valorisation de l'excellence française.

FHF PACA

Une année de dialogue intense avec l'Agence régionale de santé (ARS)

GHT, SROS SSR, péréquation financière inter-établissement en psychiatrie, PDSES, comité régional des urgences, plan triennal d'économies, service civique... Dans un contexte hospitalier évolutif et avec des réformes successives, la FHF PACA défend les intérêts des établissements dans un dialogue permanent avec l'ARS, partenaire reconnu et consulté.



**GHT : la FHF Pays de la Loire a présenté à l'ARS
un scénario avec cinq groupements**

La réflexion menée tout au long de l'année sur la construction des futurs GHT a pris deux formes : l'installation d'une instance de suivi associant fédération régionale et ARS, et une large concertation conduite par la FHF Pays de la Loire avec les acteurs (élus, présidents de CME, directeurs) sur la question des périmètres des futurs GHT.

Sur la base d'un vote de la convention régionale FHF à partir de trois scénarios, la fédération régionale a présenté à l'ARS un scénario à cinq GHT, correspondant aux cinq départements, eux-mêmes identifiés comme territoires de santé PRS.

FHF PICARDIE

Le territoire de santé picard et ses enjeux à l'honneur du congrès de la FHF Picardie

« Être professionnel de santé en Picardie... et y rester », tel était le thème du congrès de la FHF Picardie, qui a réuni, le 5 juin, plus de cent participants.

Ont alterné des exposés sur les particularités d'exercer en secteur public de santé, une table ronde sur les attentes des professionnels médicaux et non médicaux et un temps consacré aux nouveaux enjeux de territoire pour les établissements publics de santé de la région.

FHF POITOU-CHARENTES

Réunions et formations : la FHF Poitou-Charentes fortement impliquée dans le développement du secteur médico-social

La réunion régionale du secteur médico-social organisée par la FHF Poitou-Charentes a notamment abordé la réforme de la tarification, la mise en place de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) dans les Ehpad et les relations des directeurs d'établissement avec la police et la justice. De plus, deux sessions de formation Pathos ont été organisées.

FHF RHÔNE-ALPES

La FHF Rhône-Alpes fusionne avec la FHF Auvergne

La FHF Rhône-Alpes a fusionné le 1^{er} janvier 2016, dans un climat de confiance mutuelle, avec la FHF Auvergne. Un consensus ayant été rapidement trouvé sur les dispositions relatives à la gouvernance et au financement, le conseil d'administration de la FHF Rhône-Alpes a pu, dès septembre, arrêter les dispositions de la fusion. Une convention s'est réunie le 10 décembre qui a entériné la fusion.

L'annuaire des délégations régionales

au 12 février 2016

Depuis la rédaction de ce document, différentes fusions régionales sont intervenues. Pour retrouver les coordonnées les plus à jour, rendez-vous sur www.fhf.fr > onglet «La FHF régions» > rubrique «Fédérations régionales»



FHF ALSACE

1, place de l'Hôpital
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 11 62 53
sophie.hagenmuller@chru-strasbourg.fr

Président

Yves Bur, maire de Lingolsheim

Délégué régional

Poste non pourvu dans l'attente de la fusion des FHR Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne

Déléguée régionale adjointe

Christine Fiat,
directrice du CH de Colmar

Délégué régional adjoint du secteur médico-social

Pascal Dumoulin,
directeur du CH de Molsheim

Représentant des EPSM

François Courtot,
directeur du CHS de Rouffach

Permanente régionale

Sophie Hagenmüller, directrice adjointe au CHU de Strasbourg

Trésorier

Steve Werle,
directeur du CH de Saverne

Autres membres du Bureau

Christophe Gautier, directeur général du CHU de Strasbourg

P^r Jean-Marie Danion, président de la CME du CHU de Strasbourg

Jacques Venner,

directeur du CH de Haguenau

D^r Michel Hanssen, président de la CME du CH de Haguenau

Marc Penaud,

directeur du CH de Mulhouse

D^r Jean Sengler, président de la CME du CH de Mulhouse

D^r Jean-Marie Woehl,

président de la CME du CH de Colmar

Magali Haeffele,

directrice du CH de Bischwiller



48

ADHÉRENTS



FHF AP-HP

3, avenue Victoria
75004 Paris
Tél. : 01 40 27 30 00
www.aphp.fr

Directeur général de l'AP-HP

Martin Hirsch

Déleguée régionale

Amélie Verdier

Délégué régional adjoint

Roland Gonin

Permanente régionale

Brigitte Cheminant



1
ADHÉRENT



FHF AQUITAINE

12, rue Dubernat
33404 Talence cedex
Tél. : 05 56 79 57 83
delegueregional-aquitaine@chu-bordeaux.fr

Présidente

Geneviève Darrieussecq,
maire de Mont-de-Marsan
et présidente du conseil de surveillance
du CH de Mont-de-Marsan

Vice-présidents

Philippe Vigouroux,
directeur général du CHU de Bordeaux
D^r Jean-Marc Fauchoux, président
de la conférence régionale
des présidents de CME de CH
Sophie Le Mer,
directrice de l'Ehpad des Landes

Trésorier

Chantal Lachenaye-LLanas,
directrice générale adjointe
du CHU de Bordeaux

Trésorier adjoint

Pr Jacques Horovitz,
chef du service de gynéco-
obstétrique et de médecine foetale
au CHU de Bordeaux

Autres membres du Bureau

Michel Haeck,
directeur du CH d'Arcachon
Florian Jazon,
directeur du CH d'Agen
Thierry Lefebvre,
directeur du CH de Périgueux
Christian Cataldo,
directeur du CH de Mont-de-Marsan
Michel Glanes,
directeur du CH de Bayonne.

Délégué régional

Patrick Médée

Permanente

Sandrine Le Guennec

Secrétaire

Sylvie Lascaud-Thomasson



119
ADHÉRENTS



FHF AUVERGNE

CHU de Clermont-Ferrand
58, rue Montalembert
63003 Clermont-Ferrand cedex
Tél. : 04 73 75 10 32
<http://federation.fhf.fr/federations-regionales/auvergne>
jfbernet@chu-clermontferrand.fr

Président

Jean-Paul Bacquet, médecin,
maire de Coudes, vice-président
du conseil de surveillance du CH
d'Issoire

Vice-président

Jean-Pierre Bastard, président
du Collectif interassociatif
sur la santé d'Auvergne,
vice-président du conseil
de surveillance du CH du Mont-Dore

Délégué régional

Alain Meunier, directeur général
du CHU de Clermont-Ferrand

**Délégué régional adjoint
du secteur sanitaire**

Thierry Gebel,
directeur du CH de Vichy

**Délégué régional adjoint du secteur
médico-social**

Pierre-Jacques Garcin,
directeur de l'Ehpad
d'Aigueperse-Effiat
Permanent régional
Jean-François Bernet,
attaché d'administration hospitalière
au CHU de Clermont-Ferrand

Trésorier

Jean-Michel Milhit, directeur
du CH de Billom

Trésorière adjointe

Sylvie Tourneur,
directrice du CH d'Yssingeaux



87
ADHÉRENTS

FHF BASSE-NORMANDIE

CHU de Caen
 Direction de l'activité médicale
 Avenue de la Côte de Nacre
 14033 Caen cedex 9
 Tél. : 02 31 06 57 29
<http://federation.fhf.fr/>
 Federation/Federations-regionales/
 Basse-Normandie
FHFBassenormandie@chu-caen.fr

Président

Philippe Duron, député
Délégué régional
 Maxime Morin, directeur du centre
 hospitalier public du Cotentin
Délégué régional adjoint
 Yves Geffroy,
 directeur du CHIC Alençon-Mamers
 et du CPO Alençon
Délégué régional
adjoint du secteur sanitaire
 Laurent Vivier,
 directeur de l'Ehpad des Andaines
Permanent régional
 Yann Tanguy
Trésorier
 Thierry Lugbull,
 directeur des CH de Saint-Lô
 et de Coutances

59

ADHÉRENTS

FHF BOURGOGNE

CHU de Dijon-Bourgogne
 1, boulevard Jeanne d'Arc
 21079 Dijon
 Tél. : 03 80 29 59 24
fhf.bourgogne@chu-dijon.fr
 Délégué Régional : denis.valzer.
fhf-bfc@chu-dijon.fr
 Tél. : 07 86 82 34 07

Présidente

Françoise Tenenbaum,
 vice-présidente du conseil régional,
 adjointe au maire de Dijon
Vice-présidente sanitaire
 Élisabeth Beau,
 directrice générale du CHU
 de Dijon-Bourgogne
Vice-président Médecin
 D^r Arnaud Dellinger,
 président de CME
 du CH de Chalon-sur-Saône
Vice-président Médico-social
 Bernard Rouault,
 directeur du CH de Haute-Côte d'Or
Trésorier
 Yves Buzens,
 directeur du CHS de l'Yonne
Trésorier Adjoint
 Pierre Kempf,
 directeur du CH de Paray-le-Monial
Délégué régional
 Denis Valzer
Assistante
 Sylvie Pitoiset

85

ADHÉRENTS

FHF BRETAGNE

CHU de Rennes – Pontchaillou
 2, rue Henri-Le-Guilloux
 35033 Rennes cedex 9
 Tél. : 02 99 28 98 44
 Fax : 02 99 28 98 45
paola.juet@chu-rennes.fr
<http://www.fhf-bretagne.fr>

Président

Georges André,
 membre du conseil de surveillance
 du CHBA de Vannes

Vice-président

Jean-Roger Pautonnier,
 directeur du CHIC de Quimper
Déléguée régionale permanente

Nathalie Conan-Mathieu

Délégué régional adjoint
 du secteur médico-social

Éric Gendreau, directeur
 de la résidence Albert-Aubry
 au Theil-de-Bretagne

Chargée de mission

Paola Juet

Trésorier

Bernard Garin, directeur du CH
 Guillaume-Régnier à Rennes

Trésorière adjointe

Delphine David,
 présidente du conseil de surveillance
 du CHL de Montfort-sur-Meu

Autres membres du bureau
 Xavier Blanche, vice-président
 du conseil de surveillance
 du CH de Ploërmel

D^r Pierre Yves Demoulin,
 président de la CME du CHBA
 de Vannes

D^r Anne Le Gagne,
 présidente de la CME du CH
 de Saint-Malo

96

ADHÉRENTS

FHF CENTRE – VAL DE LOIRE

CHRU de Tours
2, boulevard Tonnellé
37044 Tours cedex
Tél. : 02 34 37 89 57
Fax : 02 47 47 37 38
b.kieffer@chu-tours.fr

Président

Marc Gricourt,
maire de Blois, président
du conseil de surveillance
du CH de Blois, et 1^{er} vice-président
du conseil régional de la région
Centre-Val de Loire

Vice-présidente représentant le secteur sanitaire

Marie-Noëlle Gérard-Breuzard, directrice
générale du CHRU de Tours

Vice-président représentant la communauté médicale

D^r Olivier Michel,
chef de pôle au CH de Bourges

Vice-présidente représentant le secteur médico-social

Aude Belfils, directrice
de l'Ehpad de Langeais

Délégué régional

Raoul Pignard,
directeur du CH de Chartres

Délégué régional adjoint du secteur médico-social

Marie-Dominique Périot,
directrice du CH de Selles-sur-Cher

Secrétaire

D^r Michel Tossou, président
de la CME du CH de Blois

Trésorier

Thomas Roux,
directeur du CH de Vendôme

Trésorier adjoint

Christine Pointet,
directrice de l'Ehpad de Contres

129

ADHÉRENTS

FHF CHAMPAGNE- ARDENNE

Direction générale du CHU
45, rue Cognacq-Jay
51092 Reims cedex
Tél. : 03 26 78 91 69
Fax : 03 26 82 65 84
struchet@chu-reims.fr

Président

Jean-Claude Laval

Vice-président

Michel Aumersier

Déléguée régionale

Dominique de Wilde

Délégué régional

adjoint du secteur sanitaire

Jean-Rémi Richard

Déléguée régionale

adjointe du secteur médico-social

Céline Boreux

Permanente régionale

Sophie Truchet

Secrétaire

Dominique de Wilde

Trésorier

Thierry Largen

60

ADHÉRENTS

FHF CORSE

Centre hospitalier
intercommunal de Corte
Avenue du 9 septembre
BP 41
20250 Corte
Tél. : 04 95 45 05 00
Fax : 04 95 45 05 08
www.chi-corte-tattone.fr
direction@chi-corte-tattone.fr

Président

à désigner

Vice-président

à désigner

Délégué régional par intérim

Antoine Tardi

Délégué régional adjoint

à désigner

Délégué régional adjoint du secteur sanitaire

à désigner

Délégué régional adjoint du secteur médico-social

à désigner

Secrétaire

à désigner

Trésorier

à désigner

Autres membres du Bureau

à désigner

8

ADHÉRENTS



FHF FRANCHE-COMTÉ

CHRU de Besançon
2, place Saint-Jacques
25030 Besançon
Tél. : 03 81 21 82 52
dg-fhr@chu-besancon.fr
Délégué régional :
denis.valzer.fhf-bfc@chu-dijon.fr
Tél. : 07 86 82 34 07

Présidente

Paulette Guinhard,
ancienne ministre, administratrice du
CHRU de Besançon

Vice-présidente sanitaire

Chantal Carroger,
directrice générale du CHRU de
Besançon

Vice-présidente médecin

D^r Pascale Couzon, présidente de la CME
du CH de Lons-le-Saunier

Vice-président médico-social

Philippe Meyer,
directeur du CHSLD de Bavilliers

Trésorier

Laurent Mouterde, directeur
du CLS de Bellevaux

Trésorier adjoint

Jean-Luc Juillet,
directeur du CHS du Jura

Membre associé au bureau

P^r Patrick Garbuio,
chef de pôle au CHRU de Besançon,
administrateur national FHF

Délégué Régional

Denis Valzer

Assistante

Élisabeth Bourgeois



FHF GUADELOUPE

7, résidence des Jardins d'Alexandre
Vieux-Bourg
97139 Abymes
Tél. : 05 90 24 30 06
<http://federation-hospitaliere-guadeloupe.com>
federation-hospitaliere-guadeloupe@outlook.fr

Président

Dominique Théophile

Vice-président

Jean Girard

Délégué régional

vacant

Délégué régional adjoint

Francis Farant

Trésorier

Elie Régent

Autre membre du Bureau

Rolland Toussaint,
trésorier adjoint



FHF GUYANE

CH de Cayenne
Avenue des Flamboyants
97300 Cayenne
Tél. : 05 94 39 51 51 et 05 94 39 50 50
Fax : 05 94 37 85 83
patrick.fausta@imed-guyane.fr

Présidente

Myriam Dolan

Vice-président

Dominique Louvel

Délégué régional

Patrick Fausta

Secrétaire

Dominique Delpech

Trésorier

Teddy Bitard

Autres membres du Bureau

Jean-Mathieu Defour,
secrétaire général adjoint
Patrice Beauvais,
trésorier adjoint

42

ADHÉRENTS

11

ADHÉRENTS

3

ADHÉRENTS



FHF HAUTE-NORMANDIE

CHU Hôpitaux de Rouen
1, rue de Germont
76031 Rouen cedex
Tél. : 02 32 88 80 04
Fax : 02 32 88 87 76

<http://federation.fhf.fr/Federations-regionales/Haute-Normandie>
fhf-hn@chu-rouen.fr

Présidente

Emmanuèle Jeandet-Mengual

Vice-présidente en charge du secteur médico-social

Marie-Pierre Legros

Déléguée régionale

Patricia de Bonnay

Permanente régionale

Nathalie Genevois

Trésorière

Véronique Hamon

Autres membres du bureau

Isabelle Lesage,
Pr Loïc Marpeau,
Laurent Charbois,
Philippe Couturier,
Zaynab Riet,
D^r Thibault Simon,
D^r Alain Fuseau,
Jean-Marc Killian,
Jean-Yves Autret,
Jérôme Triquet,
Noëlle Dombrowski



FHF ÎLE-DE-FRANCE

CH Sainte-Anne
1, rue Cabanis
75014 Paris
Tél. : 01 45 65 80 98
www.fhf-idf.fr
idf@fhf.fr

Président

Serge Blisko

Délégué régional

Philippe Soulié

Délégué régional adjoint

Pierre de Montalembert
puis Émilien Roger

Trésorière

Isabelle Leclerc



FHF LANGUEDOC-ROUSSILLON

CHU de Montpellier
Centre administratif A. Bénech
191, avenue du Doyen Gaston-Giraud
34295 Montpellier cedex 5
Tél. : 04 67 33 04 01 / 04 67 33 05 33
fhf-lr@chu-montpellier.fr

Président

en attente de désignation
dans le cadre de la nouvelle
association FHF Languedoc-Roussillon
et Midi-Pyrénées

Vice-président

Pr Jean-Emmanuel de la Coussaye,
président par intérim

Délégué régional

Jean-Noël Jacques

Délégués régionaux adjoints

Marie-Agnès Ulrich,
Bernard Nuytten

Déléguée régionale adjointe du secteur médico-social

Danièle Boye-Martinez

Déléguée régionale adjointe du secteur médico-social suppléante

Séverine Jaffier

Trésorier

Olivier Roquet

Trésorier adjoint

Vincent Rouvet

Secrétaire

Aude Cudennec

57

ADHÉRENTS

132

ADHÉRENTS

69

ADHÉRENTS



FHF LIMOUSIN*

12, rue Dubernat
33404 Talence cedex
Tél. : 05 56 79 57 83
delegueregional-aquitaine@chu-
bordeaux.fr

Présidente

Geneviève Darrieussecq,
maire de Mont-de-Marsan et
présidente du conseil de surveillance
du CH de Mont-de-Marsan

Vice-présidents

Philippe Vigouroux, directeur général
du CHU de Bordeaux
D^r Jean-Marc Fauchoux,
président de la conférence régionale
des présidents de CME de CH
Sophie Le Mer,
directrice de l'Ehpad des Landes

Trésorier

Chantal Lachenaye-LLanas, directrice
générale adjointe du CHU de Bordeaux

Trésorier adjoint

P^r Jacques Horovitz, chef du service de
gynéco-obstétrique et de médecine
foetale au CHU de Bordeaux

Autres membres du bureau

Michel Haeck,
directeur du CH d'Arcachon
Florian Jazeron, directeur du CH d'Agen
Thierry Lefebvre, directeur du CH
de Périgueux
Christian Cataldo, directeur
du CH de Mont-de-Marsan
Michel Glanes, directeur
du CH de Bayonne

Délégué régional Patrick Médée

Permanente Sandrine Le Guennec

Secrétaire Sylvie Lascaud-Thomasson

* Dans le cadre de la fusion des FHF
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

57

ADHÉRENTS



FHF LORRAINE

CHRU de Nancy
Direction générale
29, avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
54035 Nancy cedex
Tél. : 03 83 85 98 39
fhf.lorraine@chru-nancy.fr

Présidente

Valérie Jurin

Vice-présidents

Francis Flamain,
D^r Khalifé Khalifé

Délégué régional

Bernard Dupont

**Délégué régional adjoint du secteur
médico-social**

Alain Petit

Permanente régionale

Stéphanie Geyer

Trésorier

Gilles Barou

Autres membres du bureau

Henry Lemoine,
D^r Catherine Pichené,
D^r David Piney,
Mathieu Rocher

62

ADHÉRENTS



FHF MARTINIQUE

CS 90632
97232 Fort-de-France
Martinique
Téléphone : 05 96 55 23 40
Fax : 05 96 75 84 01
Mail : fhm@chu-fortdefrance.fr

Président

Yvon Pacquit

Vice-présidents

Jacqueline Ludon
et Patrick René-Corail

Déleguée régionale

Juliette Napol

Déleguée régionale adjointe

Agnès Froux

Secrétaire

Nicolas Estienne

Trésorier

Alex Biron

Autres membres du bureau

Raymond Dupuy, trésorier adjoint,
Viviane Robinel, assesseur

11

ADHÉRENTS

FHF MIDI-PYRÉNÉES

CH de Montauban
BP 765
82013 Montauban cedex
Tél. : 05 63 92 80 01
Fax : 05 63 92 80 05
direction@ch-montauban.fr

Président

Vacant

Vice-président

D^r Nicolas Longeaux

Délégué régional

Joachim Bixquert

Délégué régional

adjoint du secteur sanitaire

Didier Passet

Permanent régional

Aline Gilet-Caubère

Trésorier

Dominique Sauvaire

Autres membres du bureau

Dominique Michez,

Éric Dupeyron

FHF NORD PAS-DE-CALAIS

2, avenue Oscar-Lambret
CS 70001
59037 Lille cedex
Tél. : 03 20 44 57 24
Fax : 03 20 44 68 69
fhf.npdc@chru-lille.fr

Président

Rémi Pavvros

Vice-président délégué représentant les médecins

D^r Ziad Khodr

Vice-président représentant le CHRU de Lille

Jean-Olivier Arnaud

Vice-président représentant le social et le médico-social

Serge Gunst

Vice-présidente représentant le sanitaire

Marie-Christine Paul

Trésorier

Guy Dusautoir

Secrétaire générale

Carmen Solé

Chargée de mission social et médico-social

Sarah Lejaye

Assistante de direction

Laurie Desmons

FHF Océan Indien

11, rue de l'Hôpital
97460 Saint-Paul
La Réunion
Tél. : 02 62 98 80 17
Mail : fhfoi@gher.fr

Président

Jean-Claude Fruteau,
député-maire de Saint-Benoît

Vice-présidents

M^e Bernard Von Pine, D^r Tawfiq Henni,

D^r Christophe Kichenin, Mohamed

Ahmed-Abdou, Serge Camatchy

Délégué régional

Arsène Nerbard

Délégué régional adjoint

Étienne Morel, directeur du CH
de Mayotte

Coordonnateur du projet hospitalo-universitaire

David Gruson, directeur général
du CHU de La Réunion

Délégué régional adjoint du secteur médico-social

D^r Rachid Dekkak

Chargée de mission

Nadège Sautour

Trésorier

Gérald Kerbidi, directeur
du CH Gabriel-Martin

Trésorier Adjoint

Gérald Incana

Autres membres du bureau

Patricia Hoarau, élue représentant
à la mairie de Saint-Paul,

D^r José Guiserix

103

ADHÉRENTS

97

ADHÉRENTS

5

ADHÉRENTS

FHF PACA

80, rue Brochier
13354 Marseille cedex 5
Tél. : 04 91 38 15 69
Fax : 04 91 38 14 81
veronique.anceaux.fhf-paca@
ap-hm.fr

Président

Alain Milon

Vice-président

poste à pourvoir

Délégué régional

Thierry Acquier

Délégué régional adjoint du secteur sanitaire

Jean-Michel Budet

Délégué régional adjoint du secteur médico-social

Jean-Claude Pical

Permanente régionale

Véronique Anceaux

Secrétaire

Julia Legrand

Trésorier

Robert Brenguier

Autres membres du bureau

Sylvia Benzaken,

Joël Bouffies,

Bernard Garrigues,

Michel Perrot

110

ADHÉRENTS

FHF PACIFIQUE SUD

BP 120
98845 Nouméa cedex
Nouvelle-Calédonie
Tél. : (687) 24 36 31
p.palombo@chs.nc

Président

Patrick Howell, ministre de la Santé
et des Solidarités, gouvernement
de la Polynésie française,

Vice-présidente

Jacqueline Bernut, présidente
des conseils d'administration du CH

Gaston-Bourret et du CH Albert-
Bousquet, à Nouméa

Délégué régional

Philippe Palombo, directeur
du CH Albert-Bousquet, à Nouméa

Délégués régionaux adjoints

Christophe Bouriat, directeur du CH
de la Polynésie française

Alain Sœur, directeur de l'agence
sanitaire de Wallis-et-Futuna,

Trésorier

Guilhem Mestre, directeur-adjoint
chargé des Affaires économiques,
financières et des Travaux au CH

Albert-Bousquet, à Nouméa

Trésorier-adjoint

Xavier Pohl, directeur des Affaires
financières au CH de Polynésie française

Administrateurs

à la convention nationale

Philippe Palombo

Christophe Bouriat

Administrateur au conseil

d'administration

Jacqueline Bernut, titulaire

Dominique Cheveau, directeur du CH

Gaston-Bourret, suppléant.

5

ADHÉRENTS

FHF PAYS-DE- LA-LOIRE

Hôpital Saint-Jacques
85, rue Saint-Jacques
44093 Nantes cedex 1
Tél. : 02 40 84 61 24 Fax : 02 40 84 68 92
<http://www.fhf-pl.fr>
accueil@fhf-pl.fr

Président

Guy-Michel Chauveau, député de
la Sarthe et maire de La Flèche

Délégué régional

Yann Bubien, directeur général
du CHU d'Angers

Déléguée régionale adjointe du secteur médico-social

Marie-Michelle Joannis, directrice
du CH Sèvre-et-Loire

Secrétaire général

François-Xavier Corbin, directeur adjoint
détaché

Permanente régionale

Delphine Charle

Trésorier

André-Gwenaël Pors, directeur du CH
de Laval

Autres membres du Bureau

Marina André, directrice de l'Ehpad
de Mansigné (72)

Francis Saint-Hubert, directeur du centre
hospitalier de Saint-Nazaire (44)

Pierre Vollot, directeur du centre
hospitalier de Cholet (49)

Antoine Chéreau, président du conseil
de surveillance du centre hospitalier
départemental de la Vendée
(La Roche-sur-Yon, 85)

P^r Erick Legrand, président de la CME
du centre hospitalier universitaire
d'Angers (49)

D^r Philippe Feigel, président de la CME
du centre hospitalier départemental
de la Vendée (La Roche-sur-Yon, 85)

Philippe Sudreau, directeur général
du centre hospitalier universitaire
de Nantes (44)

151

ADHÉRENTS



FHF PICARDIE

CHI de Compiègne-Noyon

8 avenue Henri-Adnot

BP 50029

60321 Compiègne Cedex

Tél. : 03 44 23 60 63

a.morgoci@ch-compiegnenoyon.fr

Président

Joseph Debray, administrateur des conseils de surveillance du CH de Chaumont-en-Vexin et du GH Sud-Oise
Vice-présidente et déléguée régionale du secteur sanitaire

Brigitte Duval, directrice

Vice-présidente et déléguée régionale du secteur médico-social

Fabienne Heulin-Robert, directrice

Vice-président et délégué régional du secteur médical

D^r Daniel Valet, praticien hospitalier

Permanente régionale

Alina Morgoci

Trésorier

Éric Guyader, directeur

Autres membres du Bureau

Représentants des territoires

(établissements sanitaires) :

Pour le territoire Somme : Danielle Portal, directrice générale

Pour le territoire Aisne Nord / Haute

Somme : François Gauthiez, directeur

Pour le territoire Aisne Sud :

D^r Vincent Tagnon, président de la CME

Pour le territoire Oise Est :

Christophe Pitre, pharmacien

Représentants des Territoires

(établissements médico-sociaux) :

Pour le département de l'Aisne :

Julie Chollet-Cottenceau,

directrice par intérim

Pour le département de l'Oise :

Claire Demoulin, directrice

Pour le département de la Somme :

Corinne Madurel, directrice



ADHÉRENTS



FHF POITOU-CHARENTES

4, rue Carol Heitz

Bâtiment B

86000 Poitiers

Tél. : 06 45 57 73 76

fhfpoitoucharentes@chu-poitiers.fr

Président

Alain Clayes, député-maire de Poitiers

Vice-présidents

P^r Bertrand Debaene,

président de la CME du CHU de Poitiers,

D^r Thierry Godeau,

président de la CME du CH

de La Rochelle

Délégué régional

Bruno Faulconnier,

directeur du CH de Niort

Délégué régional adjoint

Béatrice Colomb,

directrice de l'Ehpad de Marans

Permanente régionale

adjointe au délégué régional

Gaëlle Le Bayon

Trésorier

Pierrick Dieumegard,

directeur du CH de Rochefort

Autres membres du Bureau

Alain Debetz,

Jean-Pierre Dewitte,

Pierrick Dieumegard,

Alain Michel,

Hervé Léon,

Jérôme Trapeaux,

Christophe Verduzier.



ADHÉRENTS



FHF RHÔNE-ALPES

3, quai des Célestins,

69002 Lyon

Tél. : 04 72 40 72 03

<http://federation.fhf.fr/Federations-regionales/Rhone-Alpes>

fhfra.assistante@chu-lyon.fr

Président

Jean-Louis Touraine

Vice-présidents

Aline Chizallet,

Dominique Deroubaix,

D^r Picheta

et D^r Salvarelli

Délégué régional

Yvan Gillet

Chargé de mission

Catherine Morateur

Secrétaire

Agnès Chavance

Trésorière

Monique Sorrentino



ADHÉRENTS



	P. 44
Les affaires publiques - le cabinet	-----
	P. 47
Les ressources humaines	-----
	P. 50
Les questions financières	-----
	P. 53
L'organisation sanitaire et médico-sociale	-----
	P. 57
La représentation européenne et internationale	-----
	P. 59
Le fonds FHF Recherche & Innovation	-----
	P. 61
La communication	-----
	P. 64
Les Salons Santé Autonomie	



Nos **actions**

Dans un contexte national particulier marqué par plusieurs attentats et dans un environnement sanitaire et médico-social en mutation, les établissements publics de santé et médico-sociaux ont su faire preuve d'audace et d'inventivité. Véritable force de proposition, la FHF a été écoutée et bien souvent entendue par les pouvoirs publics concernant les positions qu'elle a défendues.

LES AFFAIRES PUBLIQUES - LE CABINET

Tout au long de l'année, la FHF représente et défend les établissements publics sanitaires et médico-sociaux auprès des décideurs nationaux et des responsables politiques. L'objectif?

Être force de proposition et influencer les décisions des pouvoirs publics, mais aussi garantir un service public de qualité au bénéfice des patients comme des personnels.

Une contribution déterminante à la loi de santé

Principal rendez-vous du calendrier politique de l'année, la loi de santé a pour ambition de faire évoluer le système de santé en le préparant aux enjeux d'avenir comme le vieillissement de la population, le renforcement de la prévention ou encore l'avènement du progrès technique. La FHF a soutenu le projet de loi et sa volonté inhérente de donner de nouveaux outils à l'hôpital tout en confortant sa mission de service public. Ainsi, de l'élaboration du texte au vote de la loi, la FHF a été présente et particulièrement active tout au long du parcours législatif pour porter les intérêts du service public. Elle a ainsi encouragé la vision d'un hôpital public moderne et ouvert que la réaffirmation de la notion de service public hospitalier (SPH) et le soutien à la politique de recherche des établissements viennent consacrer.

Tout au long des mois de préparation du texte, la FHF a travaillé en étroite concertation avec les pouvoirs publics pour promouvoir l'ouverture des établissements sur leur environnement et impulser une véritable stratégie de groupe public, qu'elle encourage déjà depuis plusieurs années. Elle a ainsi impulsé et accompagné la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT) qui vont permettre de réorganiser l'offre de soins de manière cohérente, de graduer les prises en charge et de proposer aux Français un service public efficient et de qualité. Ce changement profond, basé sur des coopérations ouvertes et cohérentes, se traduira concrètement par la constitution d'équipes de santé de territoire et par un projet médical partagé. Il s'agit d'une opportunité majeure pour les établissements sanitaires et médico-sociaux de conforter leur mission, d'inventer de nouvelles stratégies communes et, *in fine*, de renforcer les missions de service

« La FHF a impulsé et accompagné la mise en oeuvre des groupements hospitaliers de territoire »

public. Néanmoins, la FHF restera vigilante ces prochains mois quant aux conditions d'application des GHT, qui doivent rester des outils souples à la main des acteurs de terrain. Autrement dit, l'intention issue de la stratégie de groupe public devra être pleinement respectée et ne pas se faire au détriment des acteurs de terrain.

Des interventions décisives sur plusieurs textes majeurs

Comme chaque année, la FHF a multiplié ses interventions à l'occasion du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Cet exercice était d'autant plus essentiel que, en 2016, les établissements de santé et médico-sociaux sont soumis à un effort budgétaire et financier sans précédent, inscrit dans le plan de maîtrise de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) 2015-2017. Au-delà des interventions sur les points techniques du PLFSS, la FHF s'est surtout engagée. Elle a été force de proposition pour que les pouvoirs publics donnent aux établissements les moyens d'agir, de se réorganiser, seules conditions pour que le plan d'économies national ne porte pas préjudice à la qualité et à la sécurité de l'offre de soins. Pour la FHF, rien ne serait pire que des

économies drastiques non supportées par des réformes structurelles.

La FHF a aussi fait de la lutte contre les actes inutiles un sujet majeur du PLFSS et continuera sa mobilisation pour que les pouvoirs publics mènent une action déterminée dans ce domaine. En outre, la FHF a mis sur la table des propositions ambitieuses pour réformer le financement de la psychiatrie ou encore renforcer la transparence de l'évolution des charges à l'hôpital. Cette année encore, la FHF a mené une campagne de communication active auprès de ses adhérents sur le cheminement du PLFSS ainsi que sur les aboutissements des interventions de la fédération à travers *La Dépêche du PLFSS*, publication régulière adressée à l'ensemble des établissements.



Répartir plus équitablement les efforts entre le secteur public et le secteur lucratif

À l'occasion du cadrage de la campagne tarifaire 2015, la FHF a été particulièrement attentive à une répartition plus équitable des efforts entre le secteur public et le secteur lucratif. Les établissements publics ayant respecté la feuille de route financière de 2015 – l'ONDAM ayant été de nouveau sous-exécuté –, la FHF a fait du dégel des crédits mis en réserve une priorité. Ses interventions ont permis un déblocage des fonds en fin d'exercice.

Enfin, tout au long de l'année 2015, le renforcement du dialogue avec la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et avec son nouveau directeur a été une priorité. Des initiatives conjointes ont pu être prises, en particulier sur la pertinence des soins.

Une influence accrue

Durant l'année, la FHF a renforcé ses relations avec les acteurs publics et politiques. Des échanges avec les élus locaux ont confirmé la nécessité d'une collaboration pour renforcer la territorialité du système de santé. Dans cette perspective, la FHF s'est entretenue avec les différents présidents de chaque association d'élus locaux pour construire une réflexion commune autour de l'importance de la proximité en matière de santé et d'autonomie.

En outre, la FHF a entretenu un dialogue nourri avec les principaux décideurs français et euro-

péens, au premier rang desquels le Premier ministre, Manuel Valls.

Au-delà, pour conforter son action internationale, la FHF a organisé des rencontres régulières avec les responsables hospitaliers européens et extracommunautaires, dans une logique d'échange, de partage d'expériences et d'enrichissement mutuel. Une délégation de la FHF s'est ainsi rendue au Royaume-Uni pour des rencontres de haut niveau avec les dirigeants du National Health Service (NHS), rencontres qui ont permis des échanges nourris sur la place et l'évolution de l'offre de soins publique.

Une force de proposition

Toujours soucieuse d'anticiper les évolutions à venir au sein du système de santé et fidèle à son engagement d'offrir aux Français un service public en évolution constante, la FHF a, cette année encore, engagé plusieurs réflexions prospectives sur l'évolution du mode de finan-

cement de l'hôpital, sur la consolidation du rôle des hôpitaux de proximité ou encore sur le renforcement des capacités des prises en charge des établissements sanitaires et médico-sociaux.

En 2015, la FHF a également conduit des réflexions novatrices sur l'organisation de la psychiatrie ou encore sur la place de l'innovation dans nos établissements.



LES RESSOURCES HUMAINES

Dans le domaine des ressources humaines hospitalières et médico-sociales, la FHF assure principalement deux missions complémentaires : l'une, politique, de représentation des établissements comme employeurs, et l'autre, technique, de service aux adhérents (veille juridique, animation d'un forum, etc.).

La construction des positions politiques de la FHF et la représentation des employeurs hospitaliers permettent de partager avec les adhérents une vision prospective et stratégique.

Une représentation nationale confortée par la loi

La FHF coordonne aujourd'hui la représentation dans les instances de dialogue social national ainsi que dans les organismes paritaires de la fonction publique hospitalière (FPH), soit au total plus de douze instances.

Les représentants – qui remplissent, avec disponibilité et investissement, un mandat au titre de la FHF – reflètent la diversité de la communauté hospitalière, sociale et médico-sociale. Il en va de la capacité du monde hospitalier à participer positivement aux travaux des instances nationales, mais également de la capacité de ses représentants à porter des positions partagées par le plus grand nombre.

Le rôle de la FHF comme représentante des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux (EPSSMS) a été conforté à l'occasion de la création du Conseil supérieur pour le personnel médical inscrit dans la loi de modernisation du système de santé (article 194), avec la désignation des représentants des établissements publics de santé (EPS) par l'organisation la plus représentative.



Services aux adhérents : un véritable dispositif

La FHF assure un service adhérent comprenant :

- une veille réglementaire sur la page RH du site Internet de la FHF ;
- des réponses aux questions sur un forum PM (personnel médical) et un forum PNM (personnel non médical) ou à des questions reçues par mail ;
- des outils destinés aux adhérents :
 - les 10 questions sur la qualité de vie au travail (QVT) en établissement de santé. Ce document HAS-ANACT a pour objectif de convaincre et d'aider les directions, l'encadrement et les partenaires sociaux à se saisir ensemble de ce sujet ;
 - un partenariat avec la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, la CNRACL. Dans le contexte de réformes successives des retraites, la bonne appréhension par les établissements du processus retraite apparaît comme un enjeu majeur pour garantir un égal accès à l'information et aux droits des agents. La FHF et la CNRACL ont donc souhaité formaliser un partenariat (signé en novembre) visant à renforcer les dispositifs d'accompagnement des établissements selon leur taille. Outre la reconduction des dispositifs de collaboration existants, la CNRACL s'engage à renforcer son action à destination des établissements de moins de 500 affiliés. Ainsi, à l'heure de la constitution des GHT, une étude financée par la



Signature d'un partenariat FHF-CNRACL



CNRACL et copilotée avec la FHF permettra d'identifier les bonnes pratiques et de formaliser un modèle de mutualisation du processus retraite ;

- le kit absentéisme réalisé avec le FNP et l'ARS Pays de la Loire qui est toujours disponible sur le site Internet de la FHF. En 2015, il a été diffusé et présenté à l'EHESP.

Le temps de travail, encore et toujours

En 2015, la FHF a continué à défendre une gestion du temps de travail adaptée aux organisations médicales et soignantes. Ainsi, lors de son audition par la mission Laurent chargée d'un état des lieux relatif aux modalités d'organisation du temps de travail dans la fonction publique, la FHF a rappelé sa position, à savoir :

- faire évoluer les organisations de travail au regard des besoins de prise en charge pour une plus grande cohérence entre organisation des soins et organisation du temps ; intégrer le virage ambulatoire et la révolution numérique ; améliorer la synchronisation des temps médicaux et non médicaux ;
- créer une stratégie territoriale et éviter les phénomènes de concurrence entre établissements d'un même territoire ;

- soutenir la révision des accords locaux, dans le respect du dialogue social local ;
- améliorer le présentéisme par la suppression des « verrous » réglementaires retardant la reprise après une maladie ou une inaptitude temporaire, et l'amélioration du fonctionnement des instances médicales.

Par ailleurs, la réglementation relative au temps de travail médical a continué à évoluer de manière conséquente au cours de l'année 2015.

Dans le cadre de la procédure précontentieuse engagée par l'Union européenne, les obligations de service des internes ont été revues à hauteur de dix demi-journées.

La FHF s'est également fortement mobilisée suite à la publication du référentiel sur le temps de travail des médecins urgentistes. Sans méconnaître les difficultés liées à l'exercice professionnel de certaines disciplines hospitalières, au premier rang desquelles la médecine d'urgence, l'absence de concertation préalable et de mesures d'accompagnement a justifié d'une action collective. En réponse, la ministre en charge de la Santé, Marisol Touraine, a confirmé les principes de réorganisation territoriale des urgences comme préalable au déploiement du référentiel, et de mise en œuvre progressive dans les établissements impactés. La FHF demeure vigilante à ce que la réduction du temps de travail médical ne soit pas la seule réponse apportée à la question de l'attractivité médicale. Seule une approche globale permettra d'améliorer les conditions de travail des personnels médicaux.

La FHF engagée pour une FPH forte de sa diversité

Le partenariat national signé, en 2014, entre la FHF et le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) avait pour objectif de promouvoir les politiques d'emploi de personnes en situation de handicap par le développement de dispositifs innovants. Des fiches techniques et un outil de gestion, élaborés sous l'égide de la Commission handicap et emploi de la FHF, ont ainsi été mis à disposition des établissements tandis que quatre postes de référents handicap mutualisés ont été créés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

Au-delà de ces outils, la FHF a souhaité mener une action de sensibilisation sur le recrutement direct de professionnels en situation de handicap au moyen d'un livre blanc et d'un

« Défendre une gestion du temps de travail adaptée aux organisations médicales et soignantes »

film intitulé *Handicap & emploi à l'hôpital* réalisé en partenariat avec la Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH) retraçant le témoignage d'étudiants paramédicaux en situation de handicap. L'ensemble de ces outils est mis en ligne sur le site Internet de la FHF afin d'appuyer les établissements sanitaires et médico-sociaux dans le déploiement de leur politique handicap.

La FHF largement entendue

En 2015, la FHF a défendu différentes positions et elle a été entendue sur plusieurs points forts :

- une ambition pour l'attractivité médicale à l'hôpital public qui dépasse les visions catégorielles ;
- l'attribution de crédits pour les établissements gestionnaires des commissions administratives paritaires départementales (CAPD), des heures mutualisées et des futures commissions consultatives paritaires ;
- la possibilité de mutualiser les services de santé au travail entre établissements ;
- la reconnaissance par la loi des pratiques avancées pour les personnels paramédicaux ;
- les spécificités de l'hôpital public dans le dialogue social inter-fonction publique, et notamment le maintien de la possibilité de recours à l'intérim (supprimé dans les autres fonctions publiques).

LES QUESTIONS FINANCIÈRES



Emprunts toxiques, produits de santé, réforme du financement... autant de thématiques financières traitées par la FHF cette année en plus de ses missions habituelles et de son offre de banque de données. Retour sur les grands enjeux de 2015 pour la FHF en matière de finances hospitalières.

400

MILLIONS D'EUROS,
c'est la capacité du fonds de soutien pour accompagner les établissements publics de santé dans la sécurisation des emprunts toxiques.

Emprunts toxiques : la FHF soutient les hôpitaux

En janvier, la flambée du franc suisse a relancé avec gravité la question des emprunts toxiques détenus par les hôpitaux publics. Il est vrai qu'afin de moderniser leur offre de soins et de financer leurs investissements, les établissements publics de santé ont massivement eu recours à l'emprunt bancaire, avec une part significative de produits financiers sophistiqués dits « toxiques ».

La communauté hospitalière a été amenée à agir collectivement pour susciter une réaction de la part des pouvoirs publics et éviter que les intérêts des banques l'emportent sur ceux des hôpitaux. La FHF a ainsi saisi les plus hautes autorités de l'État afin de soulever la question du danger majeur que constituent les emprunts toxiques.

Suite à cette mobilisation, le fonds de compensation – de dimension initiale modeste – a quadruplé, passant de 100 à 400 millions, et la responsabilité des banques a été reconnue à travers une mise à contribution accrue au fonds. En outre, la FHF a mis en place une cellule d'appui contre les emprunts toxiques afin d'apporter un soutien et un accompagnement opérationnel aux établissements concernés. Cette cellule a permis de répondre à toutes les interrogations financières et stratégiques des établissements confrontés à cette problématique.

Les produits de santé au rapport

Diffusion du progrès médical, égalité d'accès de tous les patients, soutenabilité financière, fluidité des parcours de soins, anticipation des restructurations hospitalières... les enjeux soulevés par les médicaments et les dispositifs médicaux sont majeurs. La FHF s'est saisie du sujet.



Présentation du rapport « Les produits de santé à l'hôpital ».

L'année a d'ailleurs été marquée par la sortie du rapport « Les produits de santé à l'hôpital », fruit de dix-huit mois de travaux et de réunions pluridisciplinaires dirigés par le Pr Jean-Yves Fagon, chef du service de réanimation médicale à l'hôpital européen Georges-Pompidou et vice-président du Comité économique des produits de santé.

L'objectif du document est double : identifier les difficultés liées à la gestion des produits de santé à l'hôpital, mais aussi présenter des propositions favorisant le développement du progrès médical tout en sauvegardant l'égalité d'accès des patients.

Il faut dire qu'à l'hôpital, les dépenses relatives aux produits de santé – qu'elles soient financées dans les tarifs des prestations d'hospitalisation ou en sus – sont en forte croissance. Au sein d'une enveloppe fermée, toute croissance non maîtrisée de produits financés en supplément des tarifs aboutit mécaniquement à une pression à la baisse des tarifs. Face à des mécanismes qui ne sont pas appréhendés par tous les acteurs, le groupe de travail réuni par la FHF s'est efforcé d'émettre des propositions qui améliorent la lisibilité du système.

Forte mobilisation sur les champs du SSR et de la psychiatrie

La FHF a participé aux travaux et réflexions menés sur le champ des soins de suite et de réadaptation (SSR) notamment en raison de la refonte du modèle de financement – et sur le secteur de la psychiatrie.

La loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) 2016, dans son article 49, officialise la mise en place d'un nouveau modèle de finan-

cement du SSR après moult débats, tergiversations et travaux sur le sujet. En effet, les soins de suite et de réadaptation sont au cœur du parcours de soins. Ils permettent à la fois de fluidifier les prises en charge MCO en amont et, en aval, d'obtenir des sorties de patients vers la ville et le secteur médico-social avec la meilleure récupération possible de leur autonomie.

La FHF a soutenu et encouragé, tout au long de l'année, l'arrivée de cette réforme du modèle de financement. Les nombreuses réunions de travail avec les établissements publics SSR mais surtout la non-évolution et même la baisse des

18

C'est le nombre de mois de travail qui ont permis la réalisation du rapport « Les produits de santé à l'hôpital ».

3

Un peu plus de 3 milliards d'euros¹ ont été dépensés par les établissements publics de santé en 2013 pour des molécules onéreuses et des dispositifs médicaux inscrits sur les listes en sus. La France représente environ 4 %² du marché mondial de médicaments et 5 %³ du marché mondial de dispositifs médicaux.

1. Comptes de gestion 2013, DGFIP.

2. LEEM, 2013.

3. Ubifrance d'après COMTRADE ONU, 2013.





dotations annuelles de financement ont conduit la FHF à porter jusqu'au cabinet de la ministre le message de l'urgence de la bascule vers une nouvelle modalité de financement – nouvelle modalité qui est finalement apparue dans la LFSS 2016.

La frilosité du ministère de la Santé à s'engager dans cette réforme résidait surtout dans les problèmes techniques présents sur ce champ d'activité et dans la volonté de ne pas tomber dans

les travers du modèle de tarification à l'activité (T2A) du court séjour. En effet, si toutes les fédérations du secteur partageaient le point de vue de la nécessité d'une évolution du modèle, les avis concernant le calendrier de mise en œuvre de la réforme divergeaient.

Par ailleurs, concernant les aspects techniques du champ SSR, la FHF travaille sur le sujet de la dépendance, sur la définition de niveaux de

plateaux techniques, ce afin d'être force de proposition auprès des différentes tutelles.

La FHF a par ailleurs œuvré en 2015 pour qu'un comité de pilotage sur la psychiatrie soit mis en place. Elle est satisfaite de voir sa demande acceptée par le Premier ministre.

VOUS AVEZ-DIT BDHF?

La Banque de données hospitalière de France (BDHF), conséquent outil de documentation quantitative, permet à la FHF (au niveau national ou régional) et à ses adhérents de s'assurer une grande part d'indépendance quant aux sources d'informations chiffrées.

Les établissements y trouvent des documents détaillés mis à jour en permanence et qui concernent leur positionnement stratégique local (« parts de marché », par exemple) sur de nombreux thèmes et sur tous les champs de l'hospitalisation. Les principales sources utilisées sont les plus récentes possible : il s'agit du PMSI et de la SAE, mais également l'enquête EPRD, de la base d'Angers, etc.

L'innovation est l'axe stratégique principal de développement de la banque de données. Cela se traduit ainsi par la mise à disposition

de nouveaux outils chaque année ou par l'amélioration d'autres déjà existants. On citera par exemple le module phare « stratégie coopération territoire » sur la thématique de la stratégie de groupe public chère à la FHF. Cet outil existe depuis déjà plusieurs années et a connu de nombreuses améliorations grâce à de fréquents échanges avec les établissements adhérents et à des travaux de thèse en collaboration avec l'École des mines ParisTech. En 2015, deux nouveaux modules ont été créés dont le module « taux de recours » mettant à disposition de tous les acteurs de la communauté hospitalière et médico-sociale les valeurs précises des taux de recours départementaux sur tous les champs. Le MCO est détaillé selon plus de 80 activités, le SSR selon une quinzaine de catégories, le HAD sur plus de 20 modes de prise en charge et la psychiatrie, en journées ou en files actives, selon plus de

dix groupes de pathologies.

Toutes les valeurs (avec ou sans standardisation par âge et sexe) sont comparées aux normes régionales et nationales.

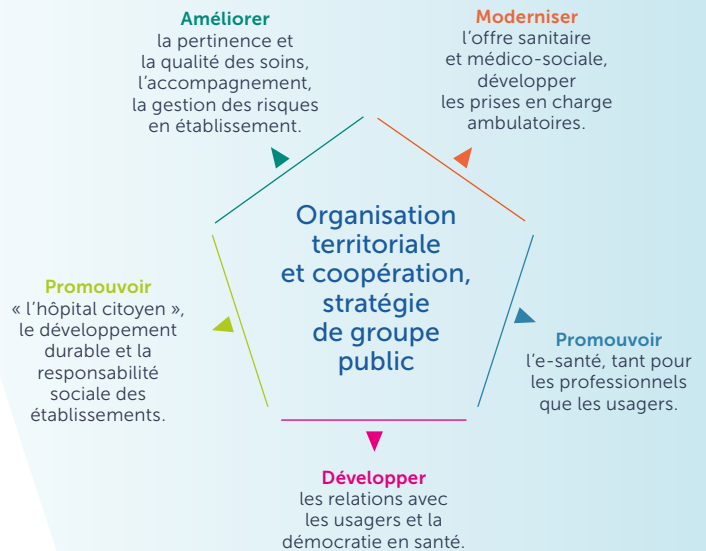
En 2015, à la demande de certaines délégations régionales, la FHF a présenté la BDHF lors de cinq journées interrégionales à Lyon, Lille, Aix-en-Provence, Carcassonne et Bordeaux. Le succès de ces journées, avec de nombreux échanges sur la thématique de la coopération, encourage la FHF à poursuivre ces sessions décentralisées permettant aux adhérents de faire davantage connaissance avec l'outil.

Au-delà de cette production de modules, la BDHF permet également d'apporter un éclairage indépendant sur la majorité des sujets dont la FHF se saisit au quotidien. Elle participe également à une veille assidue au sujet de la politique nationale d'accès aux données de santé.

L'ORGANISATION SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE

L'année 2015 a été marquée par la concertation et les débats parlementaires autour de la loi de modernisation du système de santé et de la loi d'adaptation de la société au vieillissement. La FHF a contribué à l'évolution de l'organisation territoriale de la santé, visant à renforcer les transversalités entre le sanitaire et le médico-social, à développer les coopérations en santé et à promouvoir la stratégie de groupe public.

5 objectifs, 1 impératif : renforcer la transversalité sanitaire médico-sociale



14

signatures de la charte
Romain-Jacob en région150
GHT

environ en cours de création

Une année de débats parlementaires

En termes de stratégie de groupe, la création par la loi du 26 janvier 2016 des groupements hospitaliers de territoire (GHT) constitue une innovation majeure pour le paysage sanitaire et médico-social. La contribution de la FHF à la conception de ce dispositif de coopération a été importante. En étroite relation avec les conférences de directeurs et les présidents de CME, des propositions ont en effet été portées à la mission « Hubert-Martineau ». Elles ont en particulier concerné la personnalité morale de ces structures, le positionnement transversal et les missions des CHU, celui des établissements spécialisés en psychiatrie et des hôpitaux de proximité, mais aussi du médico-social dans les futures GHT. Une réflexion sur l'intégration des membres des GHT, des centres hospitaliers locaux et hôpitaux de proximité ainsi que les établissements médico-sociaux a abouti à des préconisations validées par le conseil d'administration.



Les signatures de la charte Romain-Jacob visent à améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

La FHF s'est également mobilisée dans le cadre de la concertation relative à la loi d'adaptation de la société au vieillissement. Elle a soutenu la mise en place – attendue par tous les acteurs du secteur – d'un nouveau mode d'organisation du dialogue de gestion entre EHPAD et autorités de tarification, articulé autour de la négociation de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), ainsi qu'à la révision du modèle de financement des EHPAD et des établissements du secteur du handicap.

Dans le droit fil de la signature de la charte Romain-Jacob, l'action des établissements pour un meilleur accès aux soins des personnes fragiles et en situation de handicap a été poursuivie. Elle s'est élargie à travers un partenariat avec la Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et des personnes fragiles (FEGAPEI), décliné en région dans le cadre d'ateliers collaboratifs avec les établissements adhérents. Citons également le partenariat avec la Fondation Médéric-Alzheimer visant à améliorer l'accueil de ces patients dans les unités de soins.

Être force de proposition

La FHF a formulé des réflexions et des propositions en lien avec ses différentes commissions thématiques :

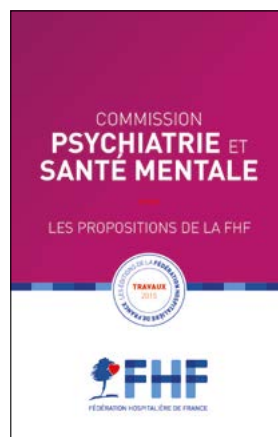
- dans le domaine de l'e-santé et avec les industriels du secteur (LECISS, SYNTEC numérique, ASINHPA, SNITEM) ainsi que les autres fédérations (FEHAP et FHP) réunis dans la Commission mixte des systèmes d'information (SI), la charte de bonnes pratiques en systèmes d'information dite « BP6 » a été relancée ainsi qu'un travail de fond sur la gouvernance des systèmes d'information, travail relayé par les délégations régionales de la FHF ;

- en matière de psychiatrie et de santé mentale, les préconisations de la Commission psychiatrie et santé mentale, présidée par le Dr Yvan Halimi, ont été validées par le conseil d'administration. Elles ont fait l'objet d'une publication en septembre intitulée « Commission psychiatrie et santé mentale : les propositions de la FHF » ;

- en soins de suite et de réadaptation (SSR), des réflexions sur l'organisation de l'offre, travaillées en lien avec un nouveau modèle tarifaire attendu depuis des années par la FHF, ont été produites ;

- une enquête a été réalisée sur la situation des unités de soins de longue durée, intitulée « Enquête USLD 2015 », et une réflexion sur le devenir de ces unités de soins a émergé ;

- concernant l'accréditation des laboratoires de biologie médicale, dans la perspective des échéances fixées par les textes relatifs à cette question, l'animation du milieu régional a été poursuivie en lien avec la filiale de la FHF, SPH Conseil ;



- s'agissant de la laïcité à l'hôpital, dans le contexte dramatique des attentats et à la demande du président de la FHF, Frédéric Valletoux, la Commission des usagers a rendu en juin un rapport assorti de recommandations ; ces dernières feront l'objet d'une diffusion à tous les établissements ;

- en cette année marquée par la COP21, la conférence de Paris sur le développement durable et le climat, la FHF a mis en exergue les travaux conduits avec les autres fédérations (FEHAP, FHP, Unicancer, FEGAPEI) autour du baromètre du développement durable. La FHF s'est engagée dans la COP21 en animant en partenariat avec l'AP-HP une journée de restitution tenue à l'hôpital européen Georges-Pompidou le 4 décembre ;

- l'implication de la FHF dans la Commission emploi et handicap s'est notamment traduite par l'élaboration d'un guide pour les établissements sanitaires et médico-sociaux ;

258

établissements engagés
dans la campagne
« Les antibiotiques, juste
ce qu'il faut »

- une enquête intitulée « Évaluations externes en EHPAD, et après ? » a été conduite et a permis de dégager des pistes d'accompagnement pour les établissements sur les suites à donner à ces évaluations.

Inventer l'organisation sanitaire et médico-sociale publique de demain

Plusieurs initiatives ont été prises par la FHF pour inventer organisation sanitaire et médico-sociale publique de demain :

- la création de l'Espace éthique présidé par le Pr Régis Aubry. Cette nouvelle instance, indépendante, a commencé par travailler sur un avis relatif aux directives anticipées rendu début 2016 ;
- la mise en place de l'Institut pour la démocratie en santé (IPDS) a fait l'objet d'une convention avec le Collectif interassociatif sur la santé (CISS) et l'École des hautes études en santé publique (EHESP) en présence de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Marisol Touraine, lors des Salons Santé Autonomie en mai. La FHF avait appelé de ses vœux la création d'un institut des patients dès 2012, dans sa plate-forme politique ;
- le lancement de la campagne « Les antibiotiques,

juste ce qu'il faut » dans laquelle sont, pour l'instant, engagés 258 établissements, 16 sociétés savantes et les fédérations d'établissements ;

- le lancement de l'initiative « Choisir avec soin » sur le thème de la pertinence des soins avec le CISS, les conférences hospitalières et les sociétés savantes ;
- la conception d'un guide méthodologique pour faciliter l'obtention d'un agrément collectif au titre du service civique ;
- la création d'une Commission qualité et gestion des risques, présidée par le Pr Jean Marty dont l'objectif est la promotion et le soutien aux initiatives concrètes prises en établissements au service des patients. Ces démarches seront assorties de publications dans les revues de la FHF et elles seront consacrées par des prix remis lors de l'édition 2016 de la Paris Healthcare Week.

Montée en puissance de FHF Cancer

Enfin, la FHF a été mobilisée pour soutenir l'initiative commune avec les conférences des présidents de CME et de directeurs, à savoir FHF Cancer. 2015 a été une année préparatoire aux discussions à venir sur les évolutions du financement (radiothérapie notamment) et du régime des autorisations. 2015 a également été une année de promotion de la stratégie de groupe en cancérologie, au travers du projet d'évaluation des filières de prise en charge (sein et prostate).



Campagne de communication sur le juste usage des antibiotiques.

LA REPRÉSENTATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



L'ouverture croissante à l'international constitue un défi majeur pour l'hôpital public. Dans ce contexte, la FHF se positionne en acteur clé au sein des instances européennes et internationales avec une participation active aux projets mis en œuvre et une véritable force de proposition.

27

partenariats hospitaliers financés par le projet Réseaux et Partenariats hospitaliers et suivis par la FHF.

La FHF assure pour le compte de l'Agence française de développement (AFD) la gestion du projet Réseaux et Partenariats hospitaliers qui permet, chaque année, de financer au moins cinq projets de partenariats hospitaliers pluriannuels, des journées-pays ainsi que des rencontres internationales et trois réseaux hospitaliers (Afrique, Méditerranée et Asie du Sud-Est). Le conseil au montage de dossiers a permis à sept nouveaux projets d'être acceptés en 2015. Ce sont au total 27 projets qui sont désormais suivis par la FHF.

Réseaux : de l'organisation de rencontres internationales de qualité

Le soutien aux réseaux s'est concrétisé par les journées – qui se sont déroulées au Bénin – du Réseau des hôpitaux d'Afrique, de l'océan Indien et des Caraïbes (RESHAOC) autour du thème « L'hôpital africain face au défi numérique ». Le Réseau des hôpitaux d'Asie du Sud-Est, qui a organisé les 5^e rencontres hospitalières francophones d'Asie du Sud-Est, a principalement abordé les sujets de la démarche qualité aux urgences et des greffes. Dans la droite ligne du salon HôpitalExpo Méditerranée, qui s'est tenu les 3 et 4 décembre 2014 à Marseille, un soutien a été apporté à la construction d'un réseau d'établissements du bassin méditerranéen.

Peser dans les réunions ministérielles

Le bureau international de la Direction générale de l'offre de soins s'est lancé, en 2015, dans la construction d'un observatoire de la coopération internationale reprenant le travail réalisé par la FHF pour l'identification des coopérations hospitalières internationales. La FHF a été associée aux travaux.



Présence active de la FHF à l'Agora HOPE.

La délégation aux Affaires européennes et internationales a également invité la FHF à être un membre permanent de sa nouvelle réunion « Réseau international santé ».

La FHF a poursuivi sa contribution à l'europeanisation des filières de l'École des hautes études en santé publique et également à sa semaine internationale

« La FHF, acteur de la stratégie santé d'Expertise France »

Sous la supervision conjointe du ministère chargé des Affaires étrangères et du ministère chargé de l'Économie, une Agence française d'expertise technique internationale (Expertise France) a opéré la fusion, à compter du 1^{er} janvier, de six opérateurs. La FHF était membre de deux d'entre eux, à savoir le groupement d'intérêt public ESTHER (Ensemble pour une solidarité thérapeutique hospitalière en réseau) et le groupement d'intérêt public SPSI (Santé protection sociale internationale). La FHF a été étroitement associée aux discussions organisées dans le cadre de cette fusion par le ministère chargé de la Santé, les structures existantes et le préfigurateur de la nouvelle entité. Elle est désormais un acteur de la stratégie santé de cette nouvelle organisation.



« Les dispositifs médicaux, la protection des données, les médicaments falsifiés étaient à l'ordre du jour de l'agenda législatif européen »

Le Guide de la coopération internationale, un ouvrage à faire connaître

La FHF a publié, en décembre 2014, un guide de la coopération internationale. Fruit de deux années de travail avec les chargés de relations internationales des CHU et avec l'organisme d'évaluation la coopération F3E, le *Guide de bonnes pratiques professionnelles en matière de coopération hospitalière internationale* est à destination des professionnels de santé engagés dans des coopérations hospitalières. L'année 2015 a été consacrée à sa diffusion et à la préparation d'un outil de formation. La FHF apporte par ailleurs sa contribution aux réunions du réseau des responsables de relations internationales dans les CHU.

HOPE : influencer sur la législation européenne

Dans le domaine européen, le programme d'échange HOPE a permis à la France d'accueillir une quinzaine de professionnels européens

tandis que six Français sont partis dans une structure étrangère. La FHF a contribué activement aux travaux de la Fédération européenne des hôpitaux (HOPE) sur les principaux sujets législatifs européens du moment, ou non législatifs (sécurité du patient, standardisation). Trois thèmes comparatifs ont fait l'objet d'une publication : le tourisme médical, le reste à charge et l'innovation en organisation

LE FONDS FHF RECHERCHE & INNOVATION



À l'issue de sa première année, le fonds de dotation de la FHF dédié à la recherche et à l'innovation au service des patients a construit de solides bases pour relever les défis de santé du XXI^e siècle. Et pour servir l'hôpital, une cause pleine de promesses.

Au cours de son année de lancement, le fonds – présidé par Frédéric Valletoux, le président de la FHF – a largement rempli ses missions, à savoir :

- favoriser l'émergence d'approches nouvelles, en rassemblant et en impliquant tous les acteurs de l'hôpital autour de thématiques transversales ;
- accélérer le changement en soutenant des projets innovants à forte valeur ajoutée pour les malades et en favorisant la diffusion de nouvelles pratiques ;
- valoriser l'hôpital au cœur de réseaux d'excellence, tant en France que sur la scène internationale.

Accompagner l'hôpital dans sa quête d'excellence

Afin d'ouvrir de nouveaux champs d'investigation, d'identifier et de sélectionner des projets innovants à forte valeur ajoutée pour les patients, le fonds FHF s'est doté d'un conseil scientifique. Animé par la volonté de démontrer le rôle majeur et la place qu'occupe l'hôpital public dans le champ de l'innovation et du progrès médical, cette entité décisive pour l'avenir du fonds est présidée par le doyen Benoît Schlemmer.

7

mécènes de la première heure : Dalkia, Sham, MNH, MNH Prévoyance, AIA, Sofaxis et le groupe Pasteur Mutualité.



Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, aux côtés de Frédéric Valletoux, président de la FHF et du Fonds FHF Recherche & Innovation sur le Village de la Philanthropie.

« Le fonds FHF constitue, pour 80 % des établissements ayant répondu à l'enquête nationale lancée en mars, un levier de développement pour la philanthropie en milieu hospitalier »

Le fonds, dénicheur de pépites

Dès l'automne, le conseil scientifique a été en capacité, grâce aux partenaires de la première heure, de primer trois projets novateurs avec des prix allant de 25 000 à 70 000 €. Ont été récompensés :

- l'application Poop & Pee, conçue par une équipe de l'hôpital Necker-Enfants malades (AP-HP), qui permet d'améliorer la prise en charge et le suivi des patients incontinents ;
- la plate-forme sécurisée Next Proche, imaginée par une équipe de l'hôpital européen Georges-Pompidou (AP-HP), qui permet le suivi et l'accompagnement du patient après son hospitalisation ;
- le projet HospiHome, soutenu par le CHRU de Lille et le Clubster Santé, qui vise à intégrer le domicile des patients dans le parcours de santé et à imaginer une meilleure coordination entre l'ensemble des acteurs de soins.

Favoriser l'émergence de l'hôpital de demain

Activateur de la réflexion sur l'hôpital de demain, le fonds FHF Recherche & Innovation œuvre pour que l'hôpital continue à offrir à tous les patients le meilleur de la santé.

Espace d'alliances nouvelles, le fonds FHF constitue, pour 80 % des établissements ayant répondu à l'enquête nationale lancée en mars 2015, un levier de développement pour la philanthropie en milieu hospitalier. Pour 60 % des établissements, les besoins en recherche de fonds se situent autour de 100 000 € et, pour près de 8 %, ils s'élèvent à près de 1 million d'euros. Et pourtant, comme le souligne Christian Paire, directeur du fonds FHF jusqu'en février 2016, « la culture du don aux hôpitaux et aux équipes hospitalières demeure faible dans notre pays, si on la compare à la situation nord-américaine et même à celle de la plupart des autres pays européens ».

C'est pourquoi, afin de soutenir le mécénat à l'hôpital, le fonds FHF a organisé des rencontres, des formations et des événements lors de grandes manifestations (HôpitalExpo Méditerranée, Salons Santé Autonomie, S3 Odéon...).

En 2016, le fonds FHF Recherche & Innovation accélère son développement, afin d'accompagner plus avant les hôpitaux dans leur quête d'excellence et leur besoin de développer des actions de mécénat sur leur territoire. Il met ainsi notamment en place des démarches de collaboration à l'international.



www.fonds-fhf.fr

LA COMMUNICATION

Soucieuse de conserver son positionnement de référence dans le système de santé publique, la FHF a renforcé son offre de communication.



L'éditorial

2015, ANNÉE D'OPTIMISATION DU DISPOSITIF ÉDITORIAL

- Une offre régulière avec un triptyque composé :
 - d'une newsletter mensuelle, *La Newsletter de la FHF* – 10 000 destinataires ;
 - d'une revue bimestrielle, *La Revue hospitalière de France* – sur abonnement ;
 - d'un magazine trimestriel, *Le Magazine de la FHF* – 19 000 destinataires.
- Le lancement d'une collection éditoriale avec deux premiers numéros :
 - *Psychiatrie et santé mentale : les propositions de la FHF* ;
 - *Les Produits de santé à l'hôpital*.
- Des publications institutionnelles :
 - le rapport annuel ;
 - la plaquette institutionnelle.



Les relations publiques

NOUVEAUTÉ 2015

- Lancement d'un réseau de contacts dans les établissements adhérents à la rentrée de septembre afin de mettre en avant leur savoir-faire et de faire remonter leurs initiatives innovantes auprès des médias régionaux et nationaux.

L'ÉVÉNEMENTIEL EN CHIFFRES

1 grand événement métier :
les Rencontres de la
communication
hospitalière

LES RELATIONS PRESSE EN CHIFFRES

45
communiqués
de presse

342
retombées médiatiques

3
conférences de presse
(vœux, sondage
« observatoire de
l'accès aux soins »,
remise du rapport sur
les produits de santé)

Le digital

SITES INTERNET



Fhf.fr



7 409 413 VISITES



4 153 137 VISITEURS



32 535 041 PAGES VUES

Hopital.fr



9 957 386 VISITES



7 689 164 VISITEURS



19 062 060 PAGES VUES

Maisons-de-retraite.fr



1 092 225 VISITES



878 661 VISITEURS



2 735 935 PAGES VUES

Source : Google Analytics.
Chiffres au 31 décembre 2015



MÉDIAS SOCIAUX



TWITTER FHF

7320 ABONNÉS
+ 56 % EN UN AN
655 POSTS EN 2015

TWITTER HOPITAL.FR

3755 ABONNÉS
+ 48 % EN UN AN

FACEBOOK

2999 LIKES
+ 414 LIKES EN UN AN

LINKEDIN

2761 ABONNÉS
+ 1417 EN UN AN

Chiffres au 31 décembre 2015

NOUVEAUTÉS

- Le digital est à l'honneur aux Rencontres de la communication hospitalière avec un Tweetwall et trois grands sujets :
 - le digital au service de la communication ;
 - la communication (digitale) au service de l'attractivité des établissements ;
 - ressources humaines et communication digitale : le recrutement du futur.
- La carte de vœux 2015-2016 a largement reposé sur une mécanique digitale avec notamment un hashtag dédié (#voeuxFHF) et une tonalité de communication décalée.

LES SALONS SANTÉ AUTONOMIE

Réunissant plus de 580 exposants pendant trois jours et temps fort de communication, les Salons Santé Autonomie ont permis à plus de 15000 visiteurs de rencontrer des professionnels et des experts des domaines sanitaire et médico-social. Cette troisième édition – qui regroupe HopitalExpo, GerontHandicapExpo et Health-ITExpo – a été à l'image du secteur : innovante, ambitieuse et ouverte sur un environnement en perpétuelle évolution.

Aujourd'hui, les hôpitaux publics et les établissements médico-sociaux s'ouvrent en effet de plus en plus aux industries innovantes, la recherche appliquée s'installe au cœur des établissements tandis que les pôles de compétitivité se généralisent et que la recherche est l'affaire de tous.

L'innovation, avenir du système de santé

Lors de son discours inaugural, Frédéric Valletoux, le président de la FHF, a souligné que « l'innovation est l'avenir de notre système de santé et de notre économie et [qu'] elle joue un rôle déterminant dans la consolidation de l'excellence de notre système de santé ». Cette thématique s'est notamment illustrée à travers le programme des conférences organisé par la FHF et ses partenaires. Durant trois jours plus de 900 professionnels du monde sanitaire et médico-social ont pu se former aux enjeux des coopérations.

Plateau technique, Health-It, grand âge et handicap, développement durable et architecture... dans chacun de ces cinq univers représentés sur les salons, expositions, parcours thématiques, animations et ateliers de prise de parole ont permis faire découvrir aux visiteurs des réalisations emblématiques et des innovations.

Plateau technique, e-santé et médico-social : coup de projecteur sur les enjeux des établissements de demain

Les professionnels ont pu découvrir les principales avancées qui contribuent à concevoir le plateau technique de demain et à accompagner des évolutions incontournables telles que l'essor de la chirurgie ambulatoire, l'interopérabilité entre différents services ou le développement de l'imagerie médicale au sein du bloc opératoire.



Devant le développement de systèmes d'information toujours plus performants et l'essor sans précédent des technologies au service de l'e-santé, les Salons Santé Autonomie ont apporté des réponses concrètes à des enjeux comme la transition vers l'hôpital numérique, le big data, la dématérialisation ou la sécurité des données des patients.

La FHF, qui a inscrit la question de l'autonomie parmi ses priorités, est engagée pour une approche commune de l'autonomie des personnes âgées et handicapées dans le cadre de la Stratégie nationale de santé. C'est pour cette raison que les Salons Santé Autonomie ont présenté un panorama complet des solutions, équipements, initiatives remarquables et innovations en matière de bien vieillir.

LES SALONS EN CHIFFRES

15 159

visiteurs

585

exposants

35 000

m² de surface d'exposition

2 494

participants aux agoras

930

participants aux 22 conférences de la FHF et de ses partenaires (dont 4 grandes conférences)

338

rendez-vous d'affaires entre exposants et porteurs de projets

Source : Enquête de satisfaction 2015 effectuée auprès d'un échantillon de 1100 visiteurs.

Discours inaugural
de Frédéric Valletoux pour
la troisième édition des
Salons Santé Autonomie



« Je n'ai pas peur de dire que j'aime l'hôpital public. Aimer l'hôpital public, c'est lui fixer un cap clair, réaffirmer ses principes et l'engager dans l'effort d'adaptation nécessaire »

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes



Signature de la convention constitutive de l'Institut pour la démocratie en santé (IPDS)

LE PROFIL DES VISITEURS

74 %

sont venus avec un projet
d'investissement

74 %

sont venus pour s'informer
sur les nouveautés



Un stand FHF animé

59 %

sont venus pour voir du matériel,
des démonstrations et découvrir
de nouvelles solutions

41 %

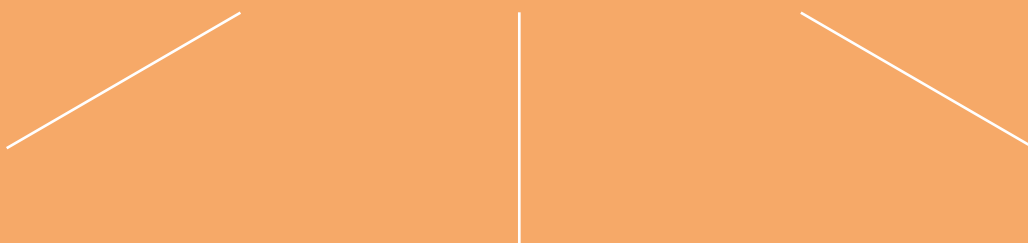
sont venus rencontrer
des fournisseurs

Source : enquête de satisfaction 2015
effectuée auprès d'un échantillon
de 1100 visiteurs.



P. 70
Le bilan social

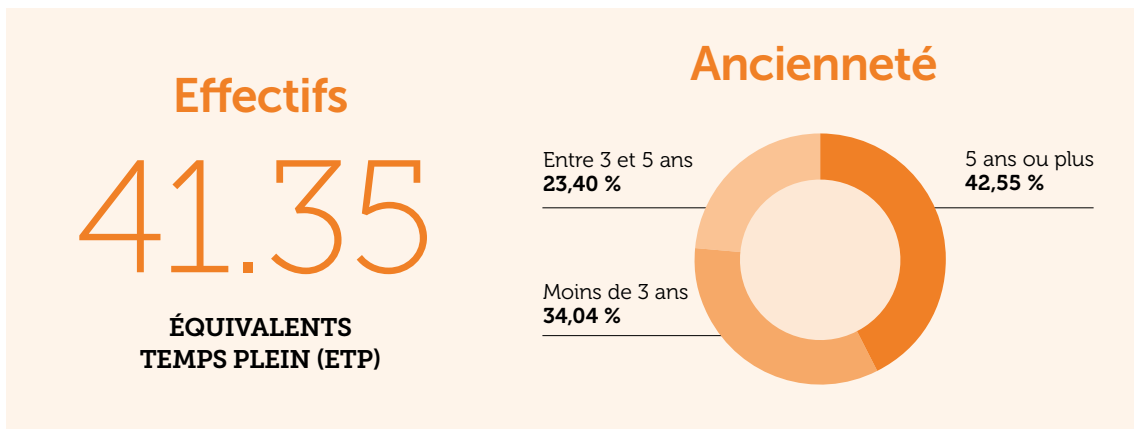
P. 72
Le bilan comptable



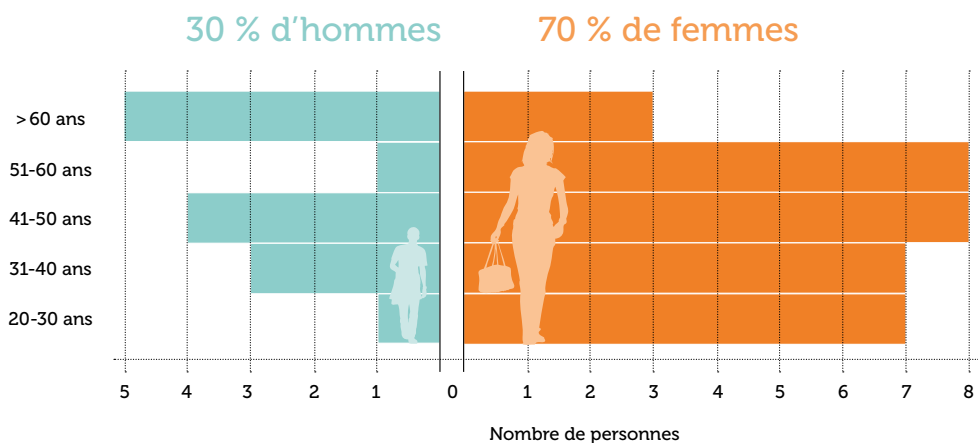


Notre
bilan social
& **comptable**

LE BILAN SOCIAL



Répartition femmes-hommes et pyramide des âges :



Mouvements



Santé et travail, santé au travail

TAUX D'ABSENTÉISME :

3,12 %

Mutuelle d'entreprise obligatoire :

suite au groupe de travail mis en place et à l'appel à concurrence lancé, la MNH a été choisie pour 2016

Sécurité :

- formation à la sécurité incendie en unité mobile

- recyclage « habilitation électrique H0 B0 »
- mise à jour du Document unique

Personnel handicapé :

adaptation des conditions de travail pour deux salariés en situation de handicap

Représentation du personnel

RENOUVELLEMENT DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL :

1 titulaire et 1 suppléant pour le collège des cadres

Formation professionnelle continue

BUDGET :

27 226 euros

SALARIÉS FORMÉS :

18

THÉMATIQUES

DES FORMATIONS :

- langues
- bureautique
- communication
- comptabilité
- fiscalité
- finances
- SI
- reclassement professionnel

LE BILAN COMPTABLE

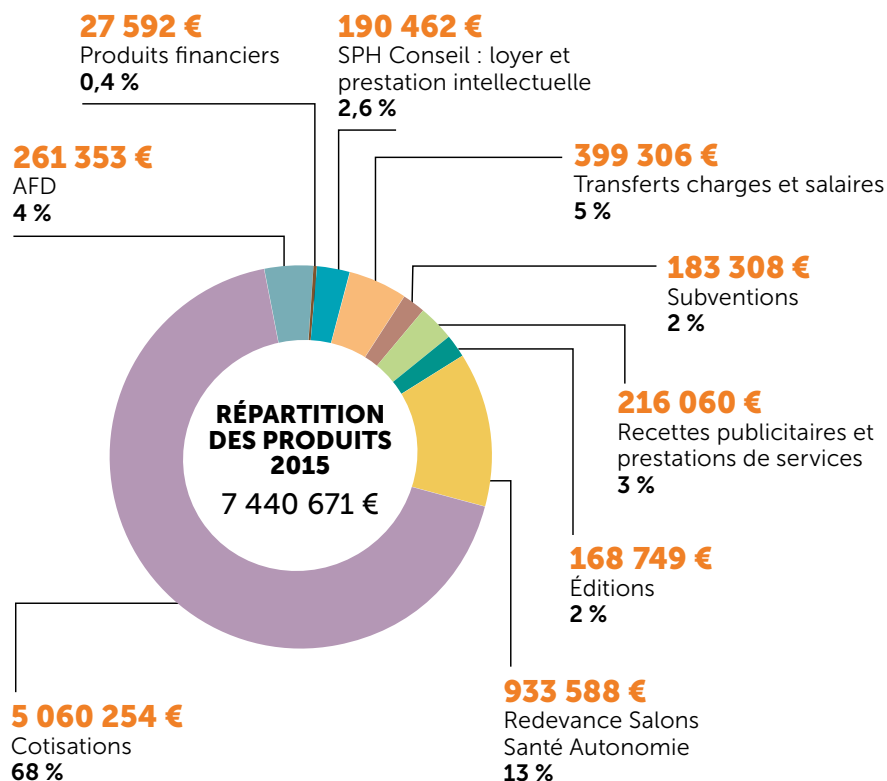
L'EXÉCUTION DU BUDGET 2015 DE LA FHF S'EST SOLDÉE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

Total des recettes	7 440 671 €
Total des charges	7 861 063 €
Résultat comptable	- 420 392 €
Résultat de l'activité (*) :	4 608 €

(*) Déductions faites :

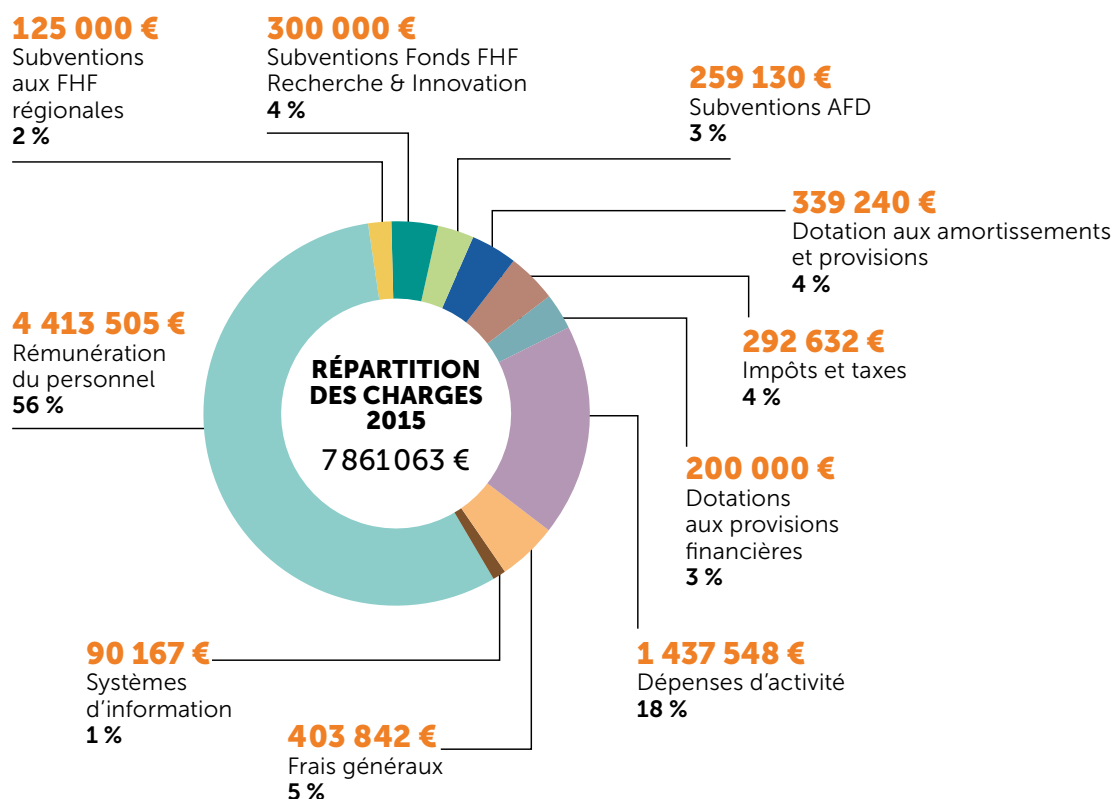
- de la dotation pour le fonds FHF Recherche & Innovation ;
- des subventions pour les FHF régionales reprises sur les fonds de réserve de trésorerie de la FHF et enregistrées en charges.

RÉPARTITION DES PRODUITS 2015



+ 1,5 %
d'augmentation des cotisations des FHF régionales en 2015. Stabilité de la redevance commerciale des Salons Santé Autonomie.

RÉPARTITION DES CHARGES 2015



QUELQUES CHIFFRES D'ACTIVITÉ :

Fonds FHF Recherche & Innovation	300 k€
Appui financier pour quatre FHF régionales	125 k€
Campagnes et études	264 k€
Commissions, groupes de travail et autres	58 k€
Communication	283 k€
Salons Santé Autonomie	104 k€
Appui juridique pour les adhérents et les FHF régionales	50 k€
Projets avec financements extérieurs	258 k€ (PRPH) et 77 k€ (FIPHFP)

Crédits photos :

BSIP
Cocktail santé
Didier Goupy
Faust Favart
FHF
Istock
Mairie de Fontainebleau

Design graphique
et réalisation :
CITIZENPRESS

Imprimé en France
sur du papier 100 % recyclé



1 bis, rue Cabanis
75 993 Paris cedex 14
T : 01 44 06 84 44
F : 01 44 06 84 45
e-mail : fhf@fhf.fr

WWW.FHF.FR   

Découvrez l'intégralité du rapport annuel 2015 sur
www.fhf.fr > rubrique « Presse/Communication »





Rapport
annuel
2015

